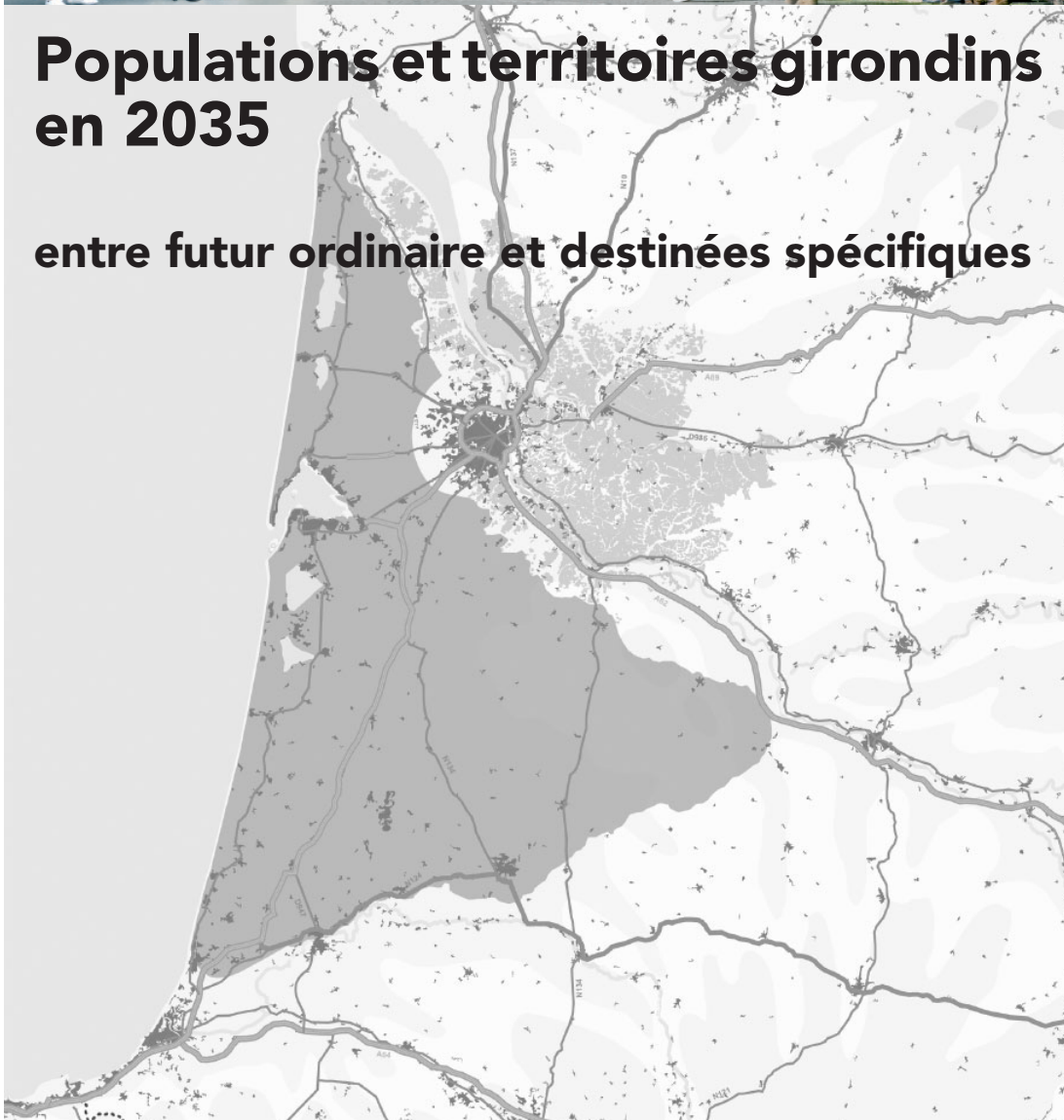




Populations et territoires girondins en 2035

entre futur ordinaire et destinées spécifiques



a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Rapport d'étude

05/06/07

provisoire

étape

définitif

Hangar G2 Bassin à flot n°1
Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33

quai Armand Lalande
Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex
e-mail contact@aurba.org

Objet de l'étude

Alors que les premiers résultats du recensement rénové de la population montrent un regain de l'attractivité du grand Sud-Ouest, il apparaît primordial, pour l'élaboration des politiques publiques locales, d'avoir des éléments de compréhension des modalités du développement futur, voire même d'envisager les futurs possibles à mettre en débat. Pour éclairer la réflexion, apporter un regard de spécialiste sur des questions qui préoccupent tous les niveaux de décision, une collaboration pluriannuelle de recherche a été engagée avec l'Institut d'Etudes Démographiques de l'Université de Bordeaux IV (IEDUB). Ce document est la synthèse des travaux menés conjointement en 2006.



Équipe projet

Sous la direction de
Agnès Charousset

Chef de projet
Stella Manning

Équipe rédactionnelle et de projet IEDUB
Christophe Bergouignan
Yohan Delmeire
Virginie Jourdan
Ceren Inan

Équipe rédactionnelle et de projet a'urba
Stella Manning
Sandrine Dupuy
Gaëlle Ménard
Pierre Chignac

Avec la collaboration de
Catherine Cassou-Mounat
Martine Plissonneau
Le centre de ressources et de documentation de l'a-urba
Crédits photographiques : Denys Carrère, Hélène Dumora © a'urba

Contenu de l'étude

Ce document est organisé en quatre parties, à la fois autonomes et complémentaires :

- le rappel des évolutions récentes des territoires girondins ;
- la mise en évidence des limites des modèles d'estimation des besoins en logements utilisés jusqu'à présent ;
- la synthèse des projections réalisées par l'IEDUB analysant les conséquences des mobilités résidentielles, montrant ainsi les marges possibles d'intervention ;
- un exercice de prospective locale présentant plusieurs scénarios du futur à l'échelle de l'Aquitaine et des différents territoires qui la composent.



Sommaire

Préambule	5
1 Portrait de la croissance démographique en Gironde	9
1 Les principales tendances démographiques des territoires girondins	11
2 Des territoires dont la composition par âge est sculptée par les migrations	15
3 Les profils migratoires des territoires girondins	17
2 Comment prévoir l'avenir démographique des territoires ? Un essai de démographie locale	23
1 Une situation paradoxale	25
2 Croissance des ménages et dynamique de la construction	26
3 Combien de logements pour quelle population : quelles méthodes de prévision ?	33
3 De l'Europe à l'agglomération : tendances démographiques et marges d'intervention	35
1 L'avenir démographique de la France	37
2 Quelques enjeux locaux des flux migratoires internationaux	38
3 Des populations locales futures très dépendantes des migrations	40
4 Les nouveaux Aquitains : opportunités et fragilités d'une attractivité confirmée	42
5 Bordeaux pôle universitaire de l'Aquitaine : un rouage de la machine à urbaniser	44
6 L'étalement urbain : inévitable et ... maîtrisable ?	46
4 Et demain ? Un exercice de prospective : quelques scénarios pour l'avenir démographique de la région et de l'agglomération	51
1 Les scénarios soutenables	53
2 Un scénario de crise	57
3 Les hypothèses de continuité	58
4 Les populations girondines en 2035	66

Note de synthèse

Prévoir l'avenir des territoires... un exercice de haute voltige qui déçoit souvent. Pourtant la nécessité d'anticiper l'avenir est un des fondements des politiques publiques.

Ce document, synthèse de la collaboration de recherche initiée entre l'a-urba et l'Institut d'Études Démographiques de l'Université de Bordeaux IV (IEDUB), avec le soutien de la Communauté Urbaine de Bordeaux, du SYSDAU, du Conseil Général de la Gironde et de l'État, a pour ambition d'apporter des éclairages pour mieux appréhender les futurs possibles.



La première partie brosse le portrait de la croissance démographique récente en Gironde, département extrêmement attractif mais qui présente une évolution clairement différenciée selon ses territoires. L'essentiel de cette croissance provient des flux migratoires, qui façonnent la structure par âge de chaque espace. Quatre profils types de migrations ont ainsi été identifiés, observables depuis une trentaine d'années.

Les documents de planification, comme les Schéma de Cohérence Territoriaux, les Programmes Locaux de l'Habitat ou les Plans Locaux d'Urbanisme se fondent sur des objectifs quantifiés de population et de logements. La seconde partie rappelle les méthodes utilisées jusqu'à présent et présente leurs limites, en mettant en particulier en évidence les difficultés de lier le raisonnement entre population et logements.

La troisième partie synthétise un important travail de projection réalisé par l'IEDUB. Elle abordera, par un raisonnement «gigogne», les tendances affectant la France, l'Aquitaine, la Gironde, ses différents territoires et son agglomération métropolitaine. On pourra alors constater que les marges d'intervention des politiques publiques, y compris en termes de maîtrise de l'étalement urbain, restent assez limitées.

Enfin, la dernière partie est un exercice de prospective auquel s'est livré l'IEDUB afin de dessiner des scénarios du possible et de l'impossible à l'horizon 2035, offrant ainsi une base de réflexion d'une grande richesse pour débattre des futurs envisageables de la région.



Préambule

Les politiques publiques affichent une ambition qui a pour objet essentiel de répondre à des besoins des citoyens ou au développement des territoires.

Les politiques de l'habitat fondent essentiellement leur portée sur les besoins en logement des ménages et leur satisfaction, tant quantitative que qualitative et géographique.

Or on ne connaît pas les ménages de demain. Il faut donc trouver des méthodes permettant de les estimer et de prévoir l'avenir.

C'est en fait une équation à plusieurs inconnues qui se présente aux décideurs :

- quel est le niveau de population que l'on peut attendre dans 10, 20 ou 30 ans ?
- quel sera le nombre de ménages qui en découlera ?
- quels seront leurs besoins et attentes en termes de logements (entre autres, mais la question se décline également en emplois, en services et équipements, en infrastructures de transport...)?
- et quelle est la marge de manœuvre des politiques locales pour modeler l'avenir du territoire ?

Déterminer le niveau de population futur s'obtient généralement avec le modèle de projection OMPHALE de l'INSEE, qui prend en compte les tendances récentes de fécondité, mortalité et migration, en les faisant varier dans un champ des possibles assez limité. Mais elle a le défaut de prendre en compte les migrations passées au lieu de destination plutôt qu'en fonction des lieux de départ, ce qui n'est pas sans impact. En outre, il ne s'agit que de projections. Or, de nombreux autres facteurs influent sur les comportements individuels : implantation d'un établissement générateur d'emplois, construction d'un lotissement ou modification du réseau de transport, évolution des attentes des ménages, attractivité d'un territoire, marché du logement...

Par ailleurs, le niveau de population à l'issue de l'intervalle de temps observé peut illustrer un objectif politique, qui sera ensuite décliné dans les documents de planification, de type SCoT, PLH, PLU... Il pourra ainsi être affiché un niveau de population à atteindre ou à ne pas dépasser, le premier étant plutôt l'apanage des secteurs géographiques peu dynamiques, le second de collectivités souhaitant limiter ou organiser leur développement. Mais l'un comme l'autre doivent présenter un caractère réaliste (on se souvient de nombreux SDAU des années 1970 qui affichaient des objectifs faramineux jamais atteints) et réalisable en termes de mise en œuvre et de moyens d'accompagnement (niveau de services et d'équipements, réceptivité spatiale,...).

Autre grande inconnue : comment passer d'un effectif de population à un nombre de ménages, et donc de résidences principales ? Quelle sera la taille moyenne des ménages à l'échelle de temps considérée ? Il ne peut s'agir que de supputations. Or, une variation de seulement 0,01 personne par ménage peut entraîner, pour une population de 700 000 habitants, une différence de 1 500 à 2 000 logements... Et on sait que les facteurs de variations sont nombreux. Si certains peuvent être approchés, comme l'augmentation du nombre de personnes âgées isolées en lien avec le vieillissement de la population, d'autres sont plus difficiles à appréhender. La crise récente du logement et l'augmentation des coûts ne peuvent-ils influencer sur la formation de nouveaux ménages par limitation ou report dans le temps de la décohabitation ? Si on avait l'habitude de dire que la taille moyenne des ménages ne pouvait être inférieure à un, ce raisonnement ne peut-il être battu en brèche par le développement de la birésidentialité ? Autant de questions qui montrent la difficulté de prévoir l'avenir du nombre et de la composition des ménages.

Pour éclairer la réflexion, apporter un regard de spécialiste sur des questions qui préoccupent tous les niveaux de décision, une collaboration pluriannuelle de recherche a été engagée en 2006 entre l'a-urba et l'Institut d'Études Démographiques de l'Université de Bordeaux IV (IEDUB). Ce document présente l'état d'une première année de recherches communes.



1 | Portrait de la croissance démographique en Gironde

1. Les principales tendances démographiques des territoires girondins

La Gironde a gagné plus de 350 000 habitants en l'espace de 37 ans (entre 1962 et 1999). Cette croissance, en phase de ralentissement entre 1990 et 1999 (+0,66% par an entre 1990 et 1999 contre +0,92% par an entre 1982 et 1990), puis repartant à la hausse au début des années 2000, est due pour un tiers à la croissance naturelle de la population, les deux autres tiers étant dus à la croissance migratoire. Il faut signaler que le taux de croissance de la population girondine est supérieur à celui de la France depuis 1975, ce qui tend à montrer le caractère particulièrement attractif du département. À l'échelle du département, comme des territoires qui le composent, les changements de rythme des variations démographiques reflètent les changements de comportements migratoires. En effet, le niveau de variation naturelle de la population traduisant essentiellement une composition par âge connaissant une certaine inertie, les évolutions en la matière sont beaucoup moins marquées et infléchissent donc moins les variations démographiques que les modifications affectant les flux migratoires.

Si la prédominance des mouvements migratoires se vérifie pour les évolutions dans le temps pour un même territoire, l'hétérogénéité géographique des compositions par âge se traduit par d'importantes différences entre les territoires en matière de variations naturelles. Ces dernières viennent ainsi s'ajouter aux fortes différences existant entre les territoires en matière de bilan migratoire.

Ainsi, si la population résidant au sein de la CUB continue d'augmenter, c'est principalement en raison d'un accroissement naturel deux fois supérieur à ce qu'il est pour l'ensemble du département.

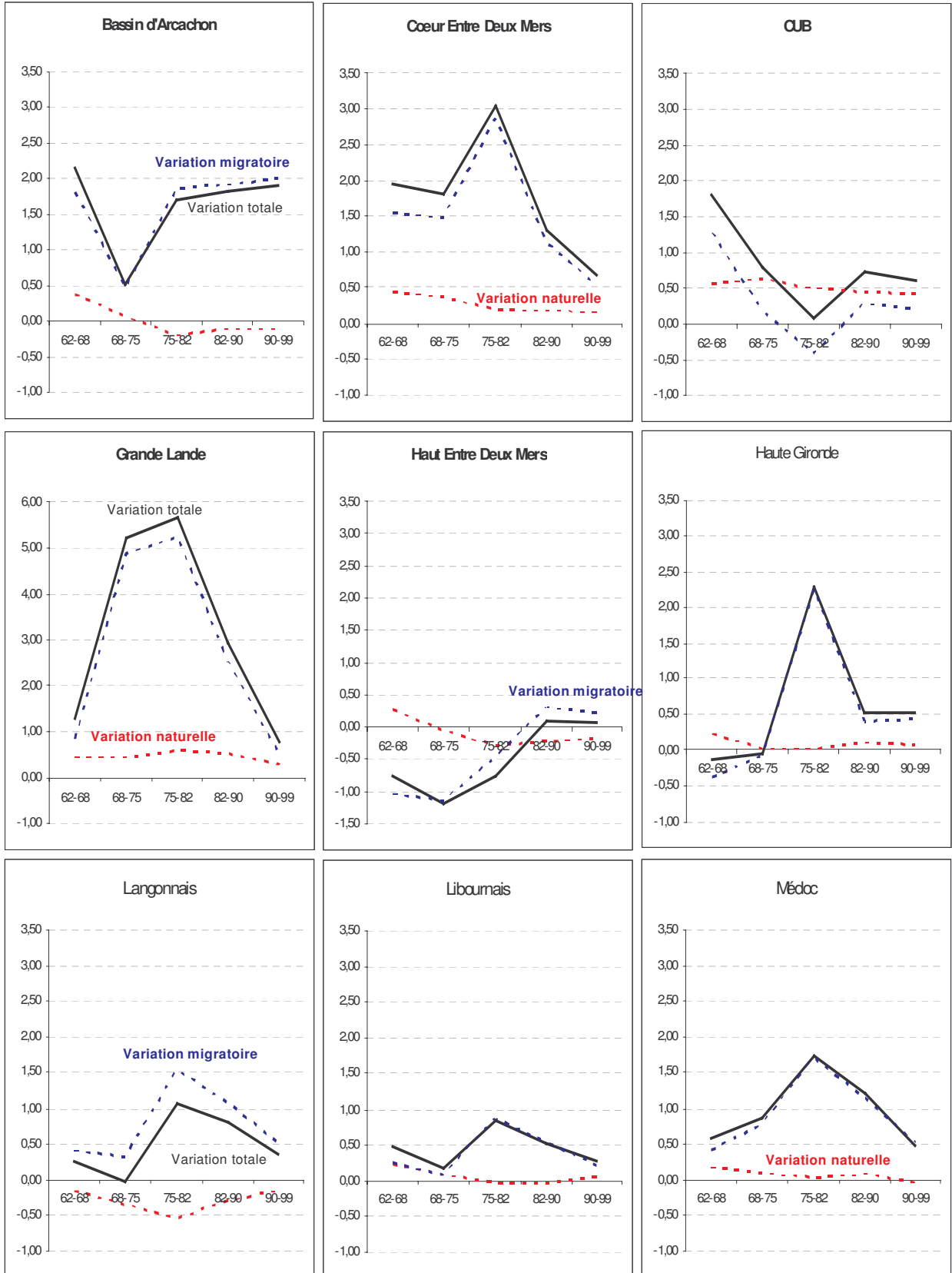
Au sein de la CUB, c'est le Nord-Ouest qui se révèle être le plus attractif avec un taux annuel de croissance de la population encore supérieur à 1,5% entre 1990 et 1999, après avoir atteint plus de 8% entre 1968 et 1975. Le ralentissement important du taux de croissance de la population de ce secteur résulte essentiellement à la forte diminution de la croissance migratoire (réduction d'un facteur 7).

Après avoir diminué jusqu'au début des années 1980, la population de Bordeaux intra-muros a légèrement augmenté durant les deux dernières décennies du XX^{ème} siècle pour connaître une accélération de la hausse au début des années 2000, comme semblent l'indiquer les résultats issus des données du recensement rénové de population 2004.

La Rive Droite a connu une évolution inverse : après une forte croissance démographique jusqu'en 1982, la population n'a que faiblement augmenté de 1982 à 1999, les évolutions récentes restant incertaines en raison de la non-exhaustivité des données du recensement rénové de population.

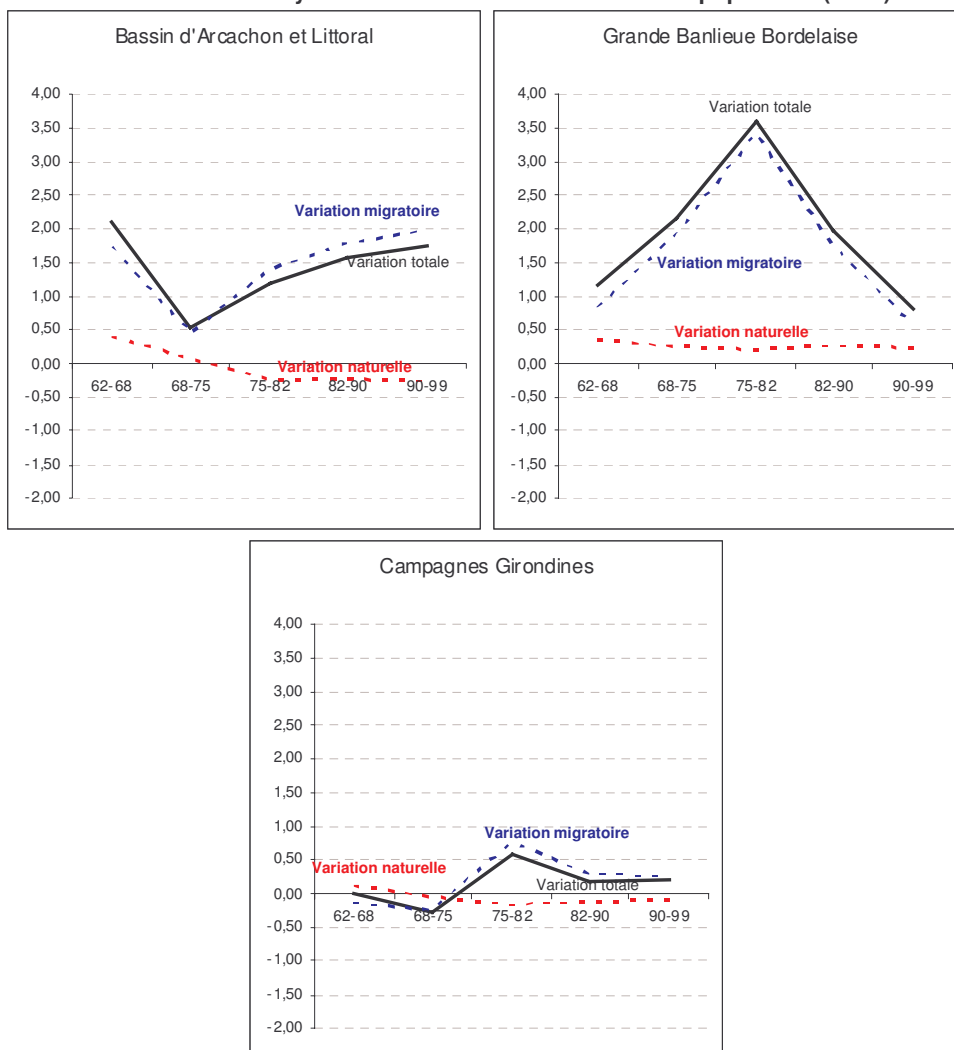
D'autres territoires girondins connaissent une croissance de la population très marquée et significativement due à la croissance migratoire : le Bassin d'Arcachon, par exemple, (entre +1,5 et +2% par an depuis 1975) avec un léger déficit naturel. L'augmentation de la population du Bassin résulte donc uniquement de l'installation de nouveaux habitants. Il en est de même pour d'autres territoires girondins comme le Langonnais, le Libournais ou le Médoc.

Taux annuel moyen de variation intercensitaire de la population (en %)



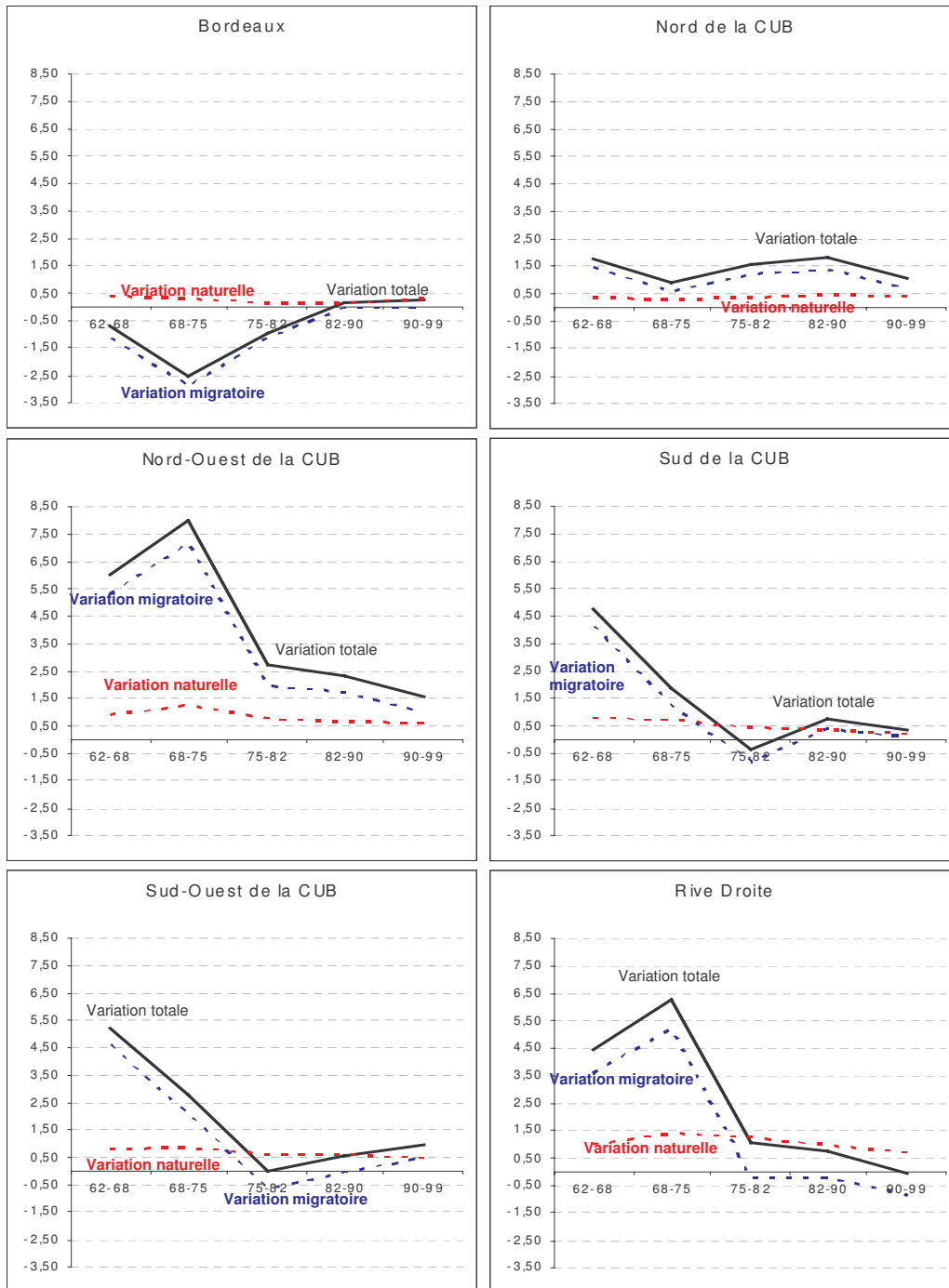
Source : Recensements généraux de la population, Fichier SAPHIR, conception Bernard Aubry, INSEE Alsace - Traitement : Yohan Delmeire, IEDUB.

Taux annuel moyen de variation intercensitaire de la population (en %)



Source : Recensements généraux de la population, Fichier SAPHIR, conception Bernard Aubry, INSEE Alsace - Traitement : Yohan Delmeire, IEDUB.

Taux annuel moyen de variation intercensitaire de la population (en %)



Source : Recensements généraux de la population, Fichier SAPHIR, conception Bernard Aubry, INSEE Alsace - Traitement : Yohan Delmeire, IEDUB.

2. Des territoires dont la composition par âge est sculptée par les migrations

La répartition par âge de la population des différents espaces de la Gironde se caractérise par une forte hétérogénéité territoriale résultant pour l'essentiel des migrations. Les projections sans migrations depuis 1990 illustrent l'impact de ces migrations sur la population recensée en 1999.

L'aire urbaine de Bordeaux est typique des aires urbaines de grandes villes.

En effet, la composition par âge de **Bordeaux** est très déformée par :

- une immigration d'étudiants qui double le poids des 20-29 ans dans la population,
- un non-maintien de la population étudiante puisque, une fois leurs études terminées, ces personnes vont chercher du travail ailleurs, et surtout, vont constituer leur famille à l'extérieur du centre ville,
- quelques départs au-delà de 50 ans.

Le **reste de la CUB** est dans une situation transitoire et constitue un territoire hétérogène au regard de l'impact des migrations. Le Sud-Ouest de la CUB présente une image atténuée de Bordeaux : un gonflement du poids des très jeunes adultes grâce à une arrivée importante d'étudiants et un faible maintien de cette population au-delà de l'âge de fin d'études. L'ensemble des autres territoires de la CUB se caractérise à l'inverse par l'arrivée de familles. L'effet compensatoire de ces mouvements migratoires implique une modification modeste de la composition par âge de la CUB (hors Bordeaux) du fait des migrations.

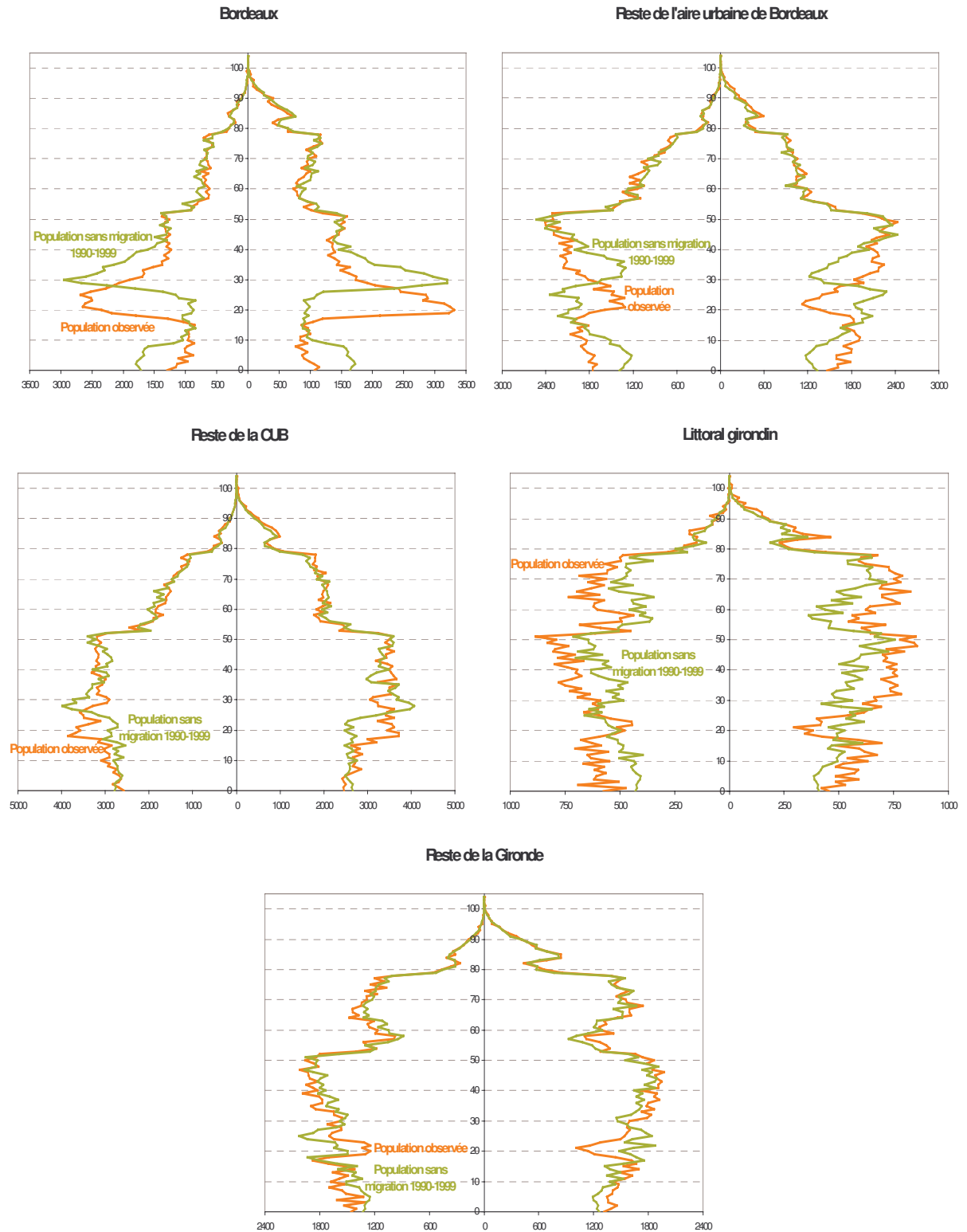
Le **reste de l'aire urbaine de Bordeaux** (hors CUB), se caractérise par :

- des départs des très jeunes adultes pour les études,
- une forte immigration de familles, soit des entrées chez les moins de 20 ans et leurs parents âgés de 30 à 45 ans environ.

À l'exception de l'âge des études, la population du **littoral girondin** augmente fortement sous l'effet des migrations. En revanche, l'arrivée se situant à tous les âges, l'effet vieillissant des migrations n'est pas si fort bien que l'impact soit important en termes d'effectifs (gain de plus de 18 000 personnes).

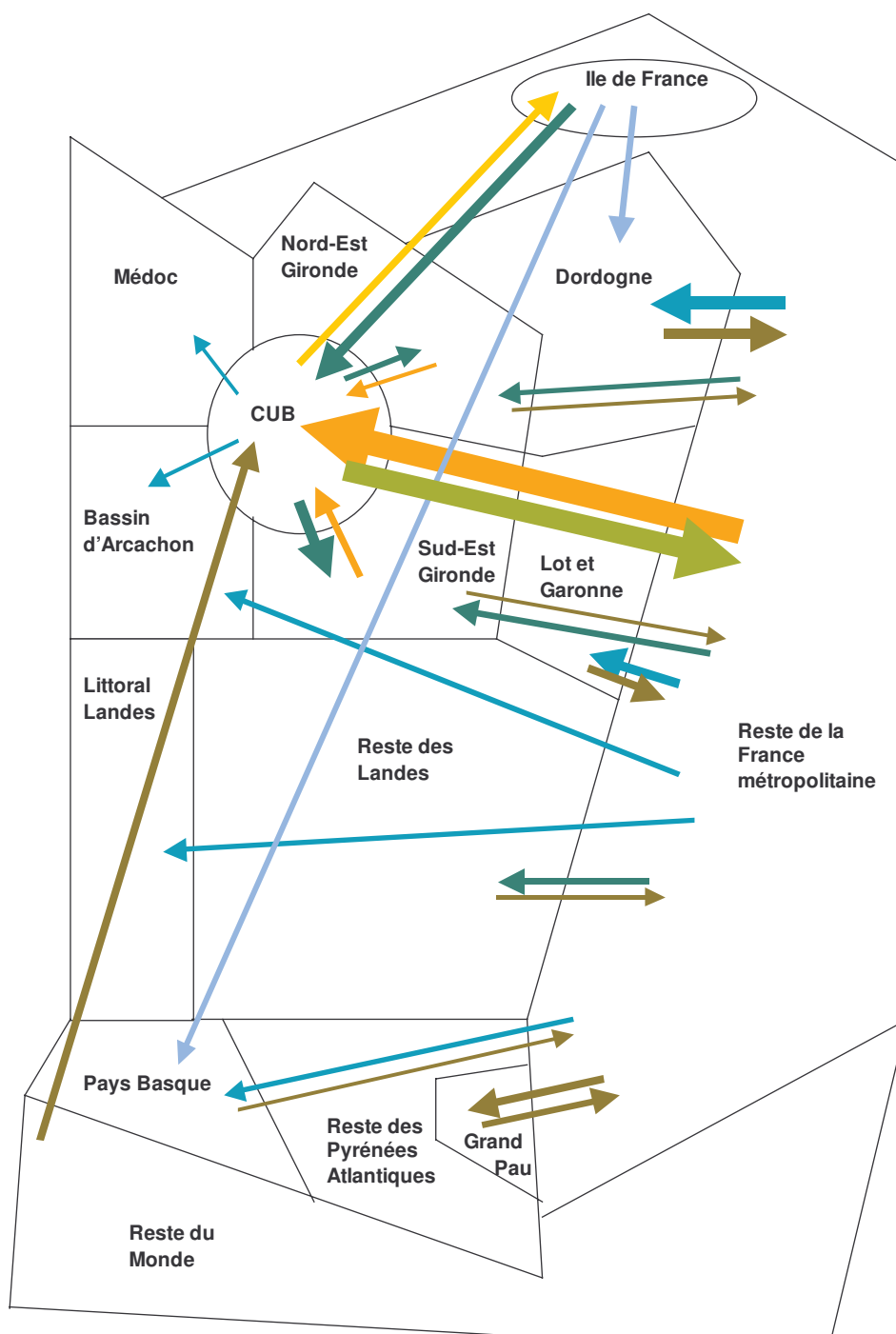
Le **reste de la Gironde** présente un profil semblable à celui du littoral, mais à la différence que l'impact des migrations y est moindre (plus de 8 000 personnes environ pour une population trois fois plus grande) en raison de départs d'étudiants plus fréquents et d'un apport migratoire moins marqué aux autres âges.

Répartition par âge (effectifs) de la population observée en 1999 et sans migrations depuis 1990 des espaces girondins.



Source : Recensements généraux de la population, fichiers Saphir, Bernard Aubry, Insee Alsace. Traitement : Virginie Jourdan, IEDUB.

3. Les profils migratoires des territoires girondins



Profil par âge dominant des migrants*

	18-24 ans	25-34 ans	35-54 ans	0-17 ans	55 ans et plus
18-24 ans	18-24 ans + 25-34 ans	25-34 ans + 0-17 ans	35-54 ans + 0-17 ans	0-17 ans + 55 ans et plus	55 ans et plus

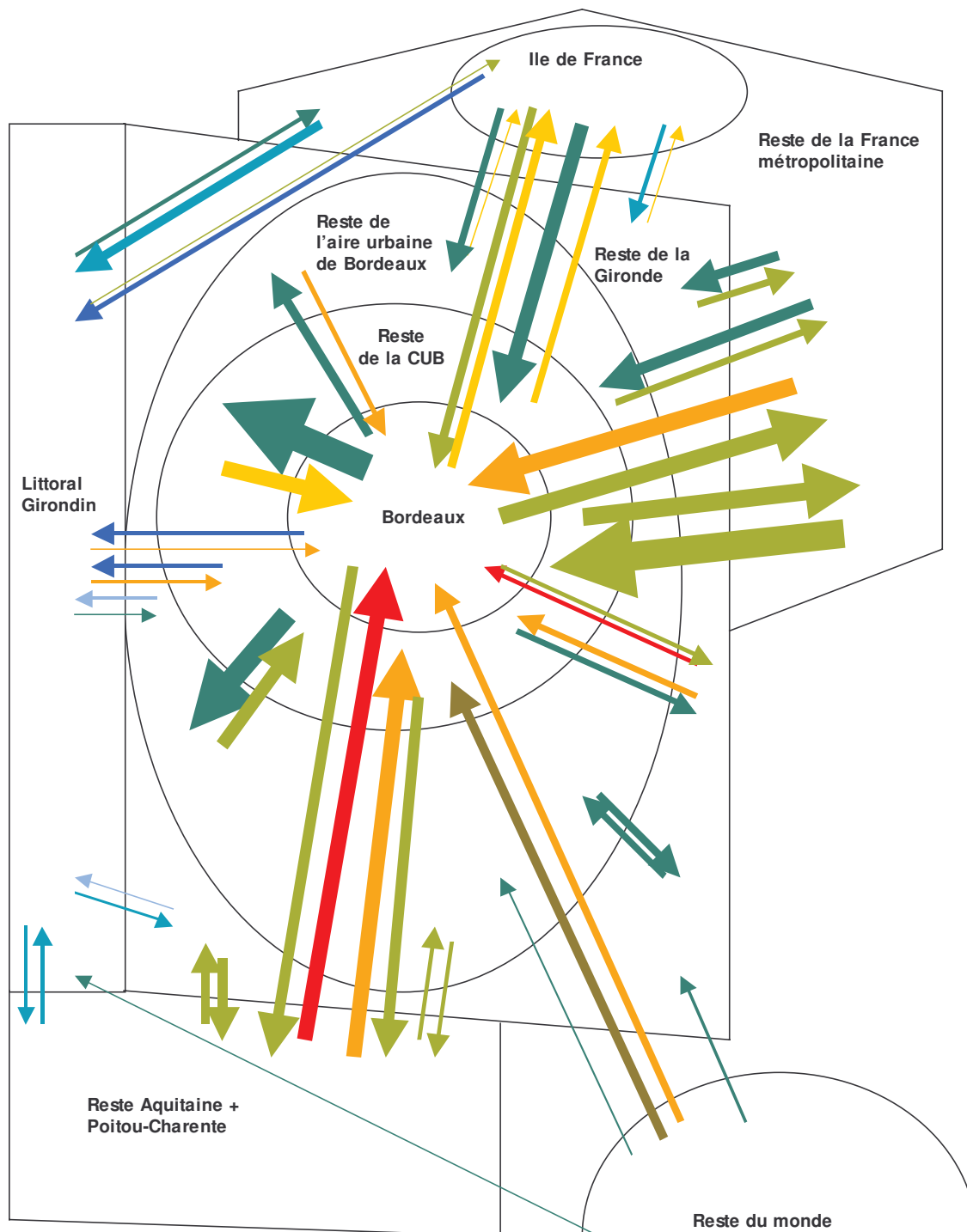


Volume 1990-1999 des migrations*

Echelle : 1 pt de largeur de flèche = 4000 migrants, seuil de représentation = 8000 migrants

*On entend ici par migrant ou par migration une différence de territoire de résidence à deux recensements successifs

Source : Recensement 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE. Traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.



Profil par âge dominant des migrants*

	18-24	18-24	25-34	35-54	35-54	55 ans
18-24	ans +	ans +	ans +	ans +	ans +	ans +
ans	25-34	25-34	0-17	0-17	0-17	55 ans
ans	ans	ans	ans	ans	ans	et plus

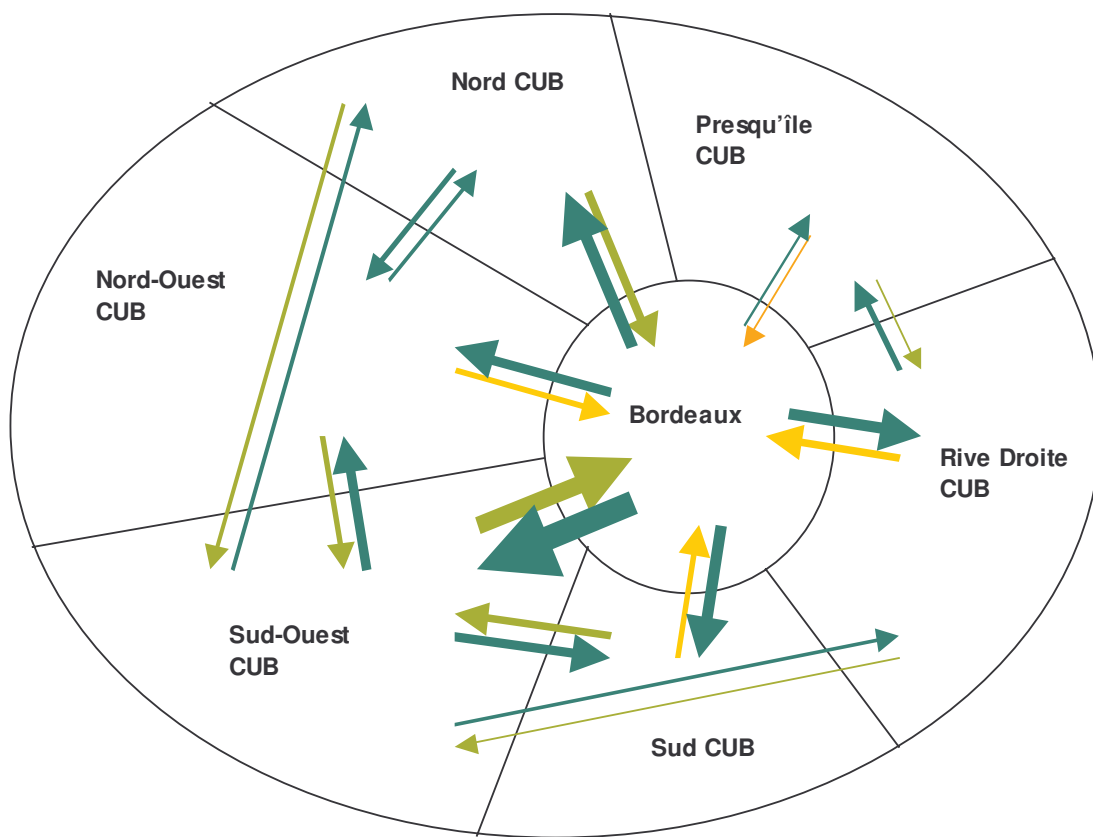


Volume 1990-1999 des migrations*

Echelle : 1 pt de largeur de flèche = 2000 migrants

*On entend ici par migrant ou par migration une différence de territoire de résidence à deux recensements successifs

Source : Recensement 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE. Traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.



Profil par âge dominant des migrants*

	18-24 ans	25-34 ans	18-24 ans + 25-34 ans	25-34 ans + 0-17 ans	35-54 ans + 0-17 ans	35-54 ans + 55 ans et plus	55 ans et plus
18-24 ans	18-24 ans	25-34 ans	18-24 ans + 25-34 ans	25-34 ans + 0-17 ans	35-54 ans + 0-17 ans	35-54 ans + 55 ans et plus	55 ans et plus



Volume 1990-1999 des migrations*

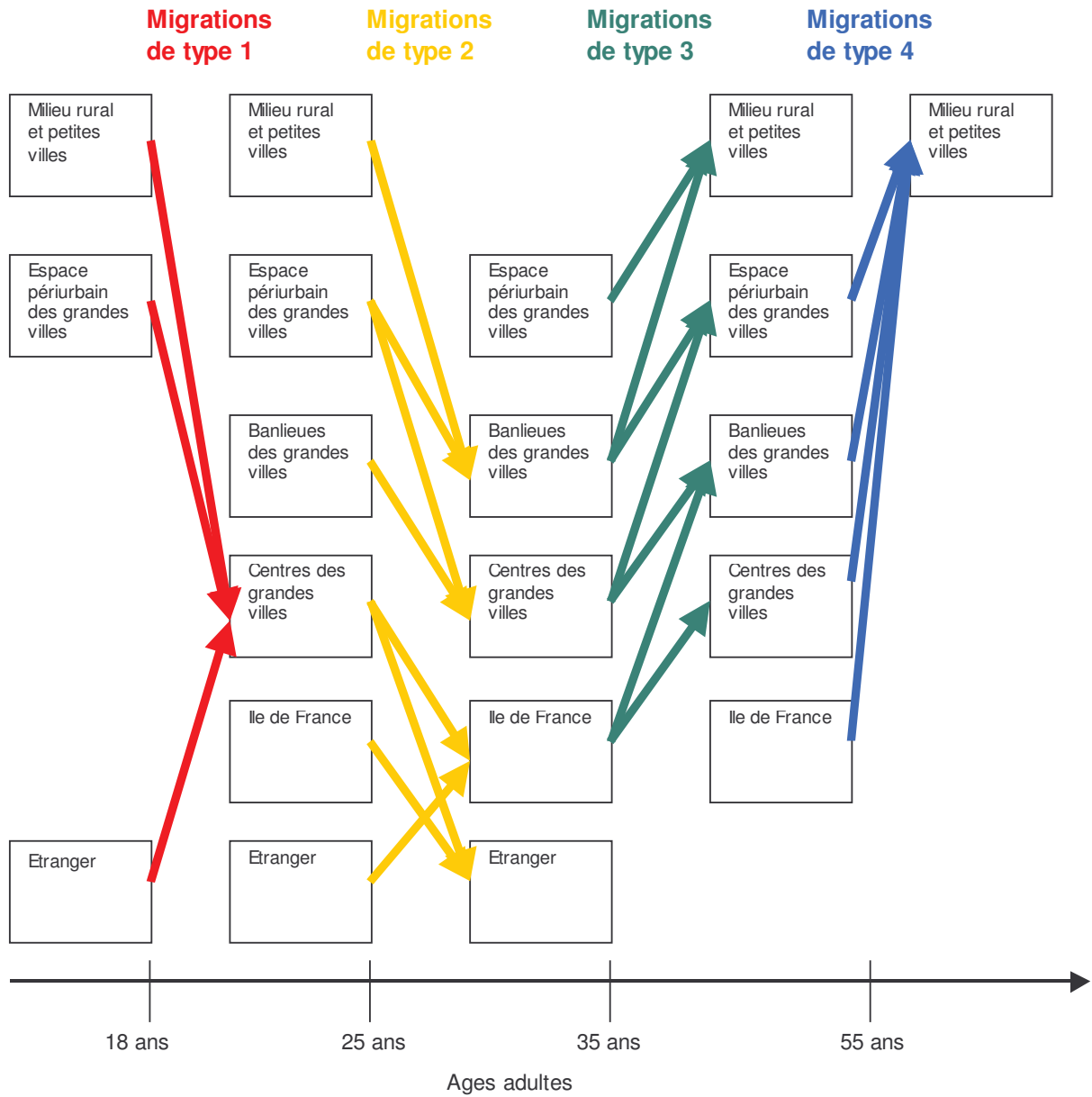
Echelle : 1 pt de largeur de flèche = 1000 migrants

*On entend ici par migrant ou par migration une différence de territoire de résidence à deux recensements successifs
 Source : Recensement 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE. Traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

Les schémas récapitulatifs de l'importance et de la nature des migrations résidentielles affectant les différents territoires aquitains et girondins, suggèrent essentiellement les conclusions suivantes :

- les flux entre l'Aquitaine et le reste du monde (y compris les autres régions françaises) concernent surtout les grandes villes de la région et notamment l'agglomération bordelaise,
- au sein des flux intra-régionaux les logiques hiérarchisées centre-périphéries sont largement prédominantes au regard des échanges existant entre les territoires périphériques,
- il existe 4 profils de migration :
 - type 1 : les migrations de très jeunes adultes liées à la poursuite d'études (milieu rural et petites villes et autres départements du Sud-Ouest Atlantique vers Bordeaux),
 - type 2 : les migrations de jeunes adultes liées à l'entrée dans la vie professionnelle (Bordeaux vers Île-de-France ou étranger, reste de la CUB vers Bordeaux),
 - type 3 : les migrations familiales liées à "l'optimisation" de la situation des ménages au regard de leurs aspirations et de leurs modes de vie (migrations centrifuges – autres régions françaises vers périphérie de l'agglomération de Bordeaux, Bordeaux vers banlieue CUB, banlieue vers périphéries urbaines plus lointaines, périphéries urbaines lointaines vers espace rural girondin),
 - type 4 : les migrations aux âges de sortie d'activité liées à "l'amélioration" du cadre de vie au regard des aspirations des ménages en termes de cadre de vie (migrations vers le littoral aquitain ou la Dordogne depuis l'Île-de-France),
- dans certains cas, les flux de mobilité résidentielle présentent un profil hybride :
 - types 1 et 2 pour les migrations vers Bordeaux depuis la périphérie lointaine, les régions métropolitaines extérieures au Sud-Ouest Atlantique ou l'étranger ; les migrations vers le reste de la CUB depuis l'Aquitaine hors aire urbaine bordelaise,
 - types 2 et 3 pour les migrations de Bordeaux vers l'extérieur de son aire urbaine, Île-de-France exceptée ; les migrations vers le reste de la CUB depuis les autres régions de province,
 - types 3 et 4 pour les migrations vers le littoral ou l'espace rural – Dordogne notamment – depuis les autres régions de province,
- les migrations les plus importantes sont de type 2 et/ou de type 3.

En se basant sur les comportements migratoires des 30 dernières années, on pourrait tenter de définir l'arborescence biographique schématique suivante :



La structure générale de ces flux de mobilité résidentielle ne s'est guère modifiée depuis les 30 dernières années. On peut cependant distinguer quelques tendances lourdes d'évolution :

- en Aquitaine, comme dans l'ensemble de l'hexagone, la fréquence des migrations de type 1 s'est fortement accrue depuis le milieu des années 1980 en raison de l'augmentation de la proportion de bacheliers au sein des générations,
- la fréquence des migrations de type 2 s'est accrue surtout au cours des dernières années, l'augmentation de la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dans un contexte de valorisation difficile du capital humain s'étant traduite par une croissance des migrations vers une Île-de-France concentrant les emplois les plus diversifiés, un développement sans précédent des expatriations et un niveau soutenu d'immigration étrangère,
- après un recul de leur fréquence mais non de leur volume (croissance des populations impliquées oblige) entre les années 1970 et les années 1990, les migrations de type 3 connaissent, depuis quelques années, en Aquitaine, un redémarrage vigoureux, soutenu par la forte attractivité de la région pour les jeunes adultes débutant la constitution de leur famille,
- la fréquence des migrations de type 4 a connu des évolutions contrastées, en régression constante vers les zones littorales les plus denses (Pays Basque), elles tendent à se développer fortement vers des territoires disposant de davantage d'espace disponible (Côte Landaise).

De façon générale les 5 dernières années ont été marquées par une accélération de la mobilité résidentielle touchant la quasi-totalité des territoires aquitains.



2 | Comment prévoir l'avenir démographique des territoires ? Un essai de démographie locale

1. Une situation paradoxale

Les hypothèses de développement du Schéma Directeur fixaient, en 2001, pour la CUB un objectif de population de 703 000 habitants en 2006¹, accompagné d'un tassement de la croissance dans sa périphérie. Ces objectifs ont été majorés à 706 000 habitants par les élus de la CUB dans le cadre de leur Programme Local de l'Habitat (PLH).

Les objectifs de production de logements se déclinaient naturellement de ceux-ci.

Après quelques années, il faut se rendre à l'évidence que la CUB, comme sa périphérie et l'ensemble de la Gironde, ont connu une croissance qui a permis d'atteindre de manière précoce les objectifs dévolus à la CUB. Mais, par une très forte croissance conjuguée de son secteur périurbain, la métropole a perdu du poids dans son environnement girondin, en contradiction avec les objectifs de recentrage.

Or, paradoxalement, on a vu la croissance démographique s'accélérer rapidement depuis 1999 alors que, dans le même temps, la construction neuve restait inférieure à ce qu'elle était en moyenne ces 20 dernières années.

La baisse de la vacance a vraisemblablement compensé jusqu'à présent l'insuffisance de la production de logements neufs. Mais, aujourd'hui, la remise de logements vacants sur le marché reste plus modeste.

En outre, si la croissance démographique a été plus rapide que ce qu'il avait été envisagé dans le cadre du PLH, le nombre de ménages a crû encore plus vite. Les besoins en logements en sont d'autant plus amplifiés.

Les estimations des besoins en logements nécessitent donc d'être revues. Elles ne peuvent plus reposer en partie sur la remise sur le marché des logements vacants. La production nouvelle s'en trouvera accrue.

Cette partie a pour objet de présenter les dernières tendances démographiques et urbaines pour tenter de mettre en évidence les limites des modèles de projection utilisés dans le passé. Cette démarche s'inscrit dans un processus plus large de renouvellement des méthodes de prévision, nécessaire à l'aube d'une double révision du Schéma de Cohérence Territoriale et du PLH.

¹ 790 000 en 2020.

2. Croissance des ménages et dynamique de la construction

La Gironde, un territoire en forte croissance de plus en plus attractif

Avec la mise en place d'une nouvelle méthode de recensement de la population, on ne dispose pas encore des populations ou de leurs estimations pour l'ensemble des communes. À partir des résultats de l'enquête annuelle de recensement 2004, on ne connaît en Gironde que les estimations de la population réalisées par l'INSEE pour 4 communes de plus de 10 000 habitants (Bordeaux, Mérignac, Pessac et Talence) et les populations des 211 communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004 et 2005 (dont 4 dans la CUB : Artigues-près-Bordeaux, Carbon-Blanc, Saint-Aubin-de-Médoc et Le Taillan-Médoc). Ces 215 communes rassemblent 47% de la population totale de la Gironde en 1999. L'a-urba a mis en place une méthode d'estimation de la population au niveau communal, à partir des données sur la construction² (nombre de logements collectifs et individuels construits) et sur l'état du parc des logements³ (nombre de résidences secondaires, part des logements vacants).

Cette méthode d'estimation de la population comporte encore quelques limites. Ainsi, le renouvellement du parc de logements (démolitions, fusions de petits logements, changements d'affectation,...) n'est pas pris en compte. Cependant, le modèle régressif multilinéaire utilisé est de bonne qualité et les résultats obtenus sont proches des premières estimations INSEE issues des enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.

L'agence a ainsi estimé la population girondine à 1,38 millions en 2004, alors qu'elle était de 1,28 millions en 1999. Ceci représente une croissance annuelle de 1,43%, contre 0,66% sur la période 1990-1999. **La croissance démographique a donc plus que doublé depuis 1999 en Gironde, et plus globalement en Aquitaine, par rapport à la période intercensitaire 1990-1999.**

La Gironde reste donc un territoire très attractif et la croissance de la population y est d'autant plus forte que la mobilité s'est accrue ces dernières années.

On constate également une accélération de la croissance au niveau national, mais dans une moindre mesure.

Évolution de la croissance démographique depuis 1990

	1990-1999	1999-2004
Gironde	0,66%	1,43% *
Aquitaine	0,44%	1,01%
France	0,37%	0,63%

*Sources : RGP 1999 et estimations 2004 INSEE ; *estimation OPUS.*

La population de la CUB est, quant à elle, estimée à 706 000 habitants en 2004 au lieu de 660 000 en 1999, ce qui représente une croissance de 1,37% par an (contre 0,62% par an pour la période 1990-1999). Cette croissance reste très légèrement inférieure à celle de la Gironde dans son ensemble. C'est le signe de la persistance d'une croissance décentrée, malgré l'objectif du Schéma Directeur de l'Aire Métropolitaine bordelaise, décliné dans le PLH, d'un développement démographique équilibré. Le poids de la CUB dans le département stagne : il est passé de 51,3% en 1999 à 51,1% en 2004. Ces estimations indiquent que l'objectif d'accueillir 706 000 habitants dans la CUB en 2006 est déjà atteint, du moins quantitativement, deux années avant terme.

² Source : déclarations d'ouvertures de chantiers entre 1999 et 2004, DRE Aquitaine.

³ Source : recensement général de la population de 1999, INSEE.

Évolution de la population dans la CUB selon le secteur PLU depuis 1999

Secteur CUB	Population RP1999	Estimations OPUS 2004	Croissance annuelle 1999-2004
Bordeaux	215 400	229 100	1,2%
Nord CUB	53 600	58 300	1,7%
Nord-Ouest CUB	65 000	69 400	1,3%
Presqu'île CUB	30 500	32 400	1,2%
Rive Droite CUB	68 000	71 800	1,1%
Sud CUB	72 200	78 000	1,6%
Sud-Ouest CUB	155 300	167 300	1,5%
Total CUB	660 000	706 400	1,4%

Sources : RGP1999, INSEE, Estimations OPUS-a-urba 2004.

La population bordelaise a été estimée à 229 000 en 2004 au lieu de 215 000 en 1999, soit 1,24% de croissance annuelle (contre 0,24% pour la période 1990-1999). Mais elle reste inférieure à la croissance de l'ensemble de la CUB. Cependant, Bordeaux comble peu à peu son retard (sa croissance démographique annuelle a été multipliée par plus de 5 par rapport à la période 1990-1999) et voit son poids démographique au sein de la CUB tendre peu à peu à se stabiliser : il est passé de 32,6% en 1999 à 32,4% en 2004.

C'est le secteur Nord de la CUB qui a le plus profité de l'accélération de la croissance démographique ces dernières années, avec ses 1,7% de croissance annuelle et il est suivi de peu par le secteur Sud de la CUB.

Une croissance riche en ménages, facteur d'augmentation des besoins en logements

Ménage et résidence principale : les définitions de l'INSEE

L'INSEE définit un **ménage** comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marins), les personnes sans abri et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention,...). On parle alors de **population hors ménage**.

Une **résidence principale** est un logement (local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation) occupé de façon habituelle et à titre principal par un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

De recensement en recensement, depuis les années 1960, le nombre de ménages n'a cessé d'augmenter plus vite que la population en France. Le nombre moyen d'occupants d'un logement a diminué continûment : 3,19 en 1954, 2,57 en 1990 et 2,40 en 1999.

Cette tendance générale se retrouve également à plus petite échelle, et notamment en Gironde et dans la CUB. Elle s'est même accentuée entre les périodes intercensitaires 1982-1990 et 1990-1999. Ainsi, la baisse du nombre moyen de personnes par ménage s'est accélérée, en particulier pour la Gironde dans son ensemble, qui finit par connaître un rythme de décroissance annuel de la taille moyenne des ménages équivalent à celui de la CUB sur la période 1990-1999, alors qu'il était moindre durant la période 1982-1990.

Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,5 en 1990 à 2,33 en 1999 en Gironde et de 2,34 en 1990 à 2,18 en 1999 dans la CUB⁴.

On parle de desserrement des ménages.

Ce phénomène s'explique principalement par le vieillissement de la population, les ménages de personnes âgées comprenant un nombre de personnes plus faible que la moyenne. Ainsi, les 4/5^{èmes} de la baisse du nombre de personnes par ménage entre 1990 et 1999 en France s'expliquent par les déformations de la pyramide des âges⁵, les générations nombreuses du baby-boom arrivant aux âges où l'on voit habituellement ses enfants quitter le cocon familial. L'accroissement du nombre de ménages dû aux déformations de la pyramide des âges devrait ralentir progressivement, mais non s'annuler, au fur et à mesure que les générations nombreuses du baby-boom vont entrer dans des classes d'âges où les tailles de ménages sont plus petites.

Le nombre moyen de personnes par ménage baisse aussi du fait de la modification des comportements de cohabitation. Les unions libres sont de plus en plus fréquentes mais aussi plus fragiles que les mariages. Ces derniers sont moins durables que dans le passé. La vie en couple présente moins d'attrait pour les jeunes qui vivent plus souvent seuls lorsqu'ils quittent leur famille. Cette érosion des modes traditionnels de décohabitation devrait se poursuivre à un rythme soutenu à l'avenir.

Croissances comparées de la population et du nombre de ménages

	Croissance annuelle de la population		Croissance annuelle du nombre de ménages		Variation annuelle du nombre moyen de personnes par ménage	
	1982-1990	1990-1999	1982-1990	1990-1999	1982-1990	1990-1999
Gironde	0,93%	0,65%	1,68%	1,48%	-0,72%	-0,81%
CUB	0,75%	0,61%	1,57%	1,46%	-0,79%	-0,81%

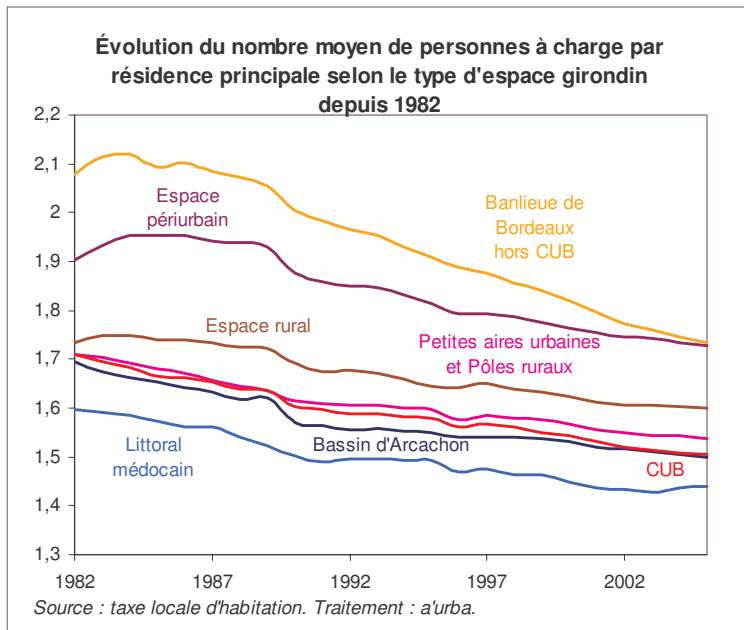
Source : recensements généraux de la population 1982, 1990 et 1999, INSEE.

Le fichier de la taxe locale d'habitation (TLH) permet d'apprécier le desserrement des ménages sur une période plus récente, même si le principal problème lié à ce fichier tient à sa forte sous-estimation du nombre de personnes à charge par résidence principale. Elles ne sont donc pas à utiliser directement en tant que telles, en valeurs absolues, mais elles sont en revanche très instructives en ce qui concerne l'évolution tendancielle de cet indicateur.

On constate que sur presque la totalité des types d'espace considérés, le nombre moyen de personnes à charge par résidence principale continue à décroître depuis 1999 sur le même rythme à peu près que la période intercensitaire précédente. Seul le littoral médocain, jusqu'alors à un niveau très bas, voit la taille moyenne de ses ménages augmenter légèrement depuis 2003.

⁴ Source : recensements généraux de la population de 1990 et 1999, INSEE.

⁵ Source : JACQUOT Alain, « La demande potentielle de logements : l'impact du vieillissement de la population », INSEE Première n°875, décembre 2002.

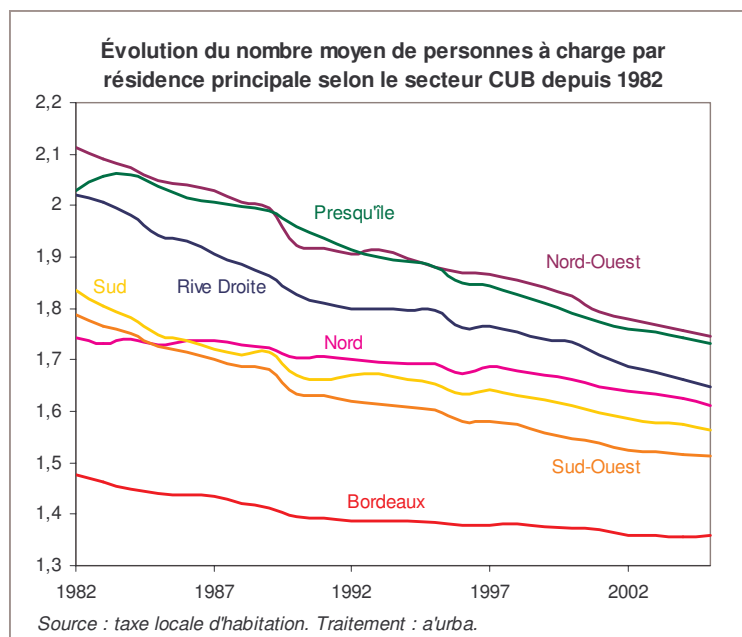
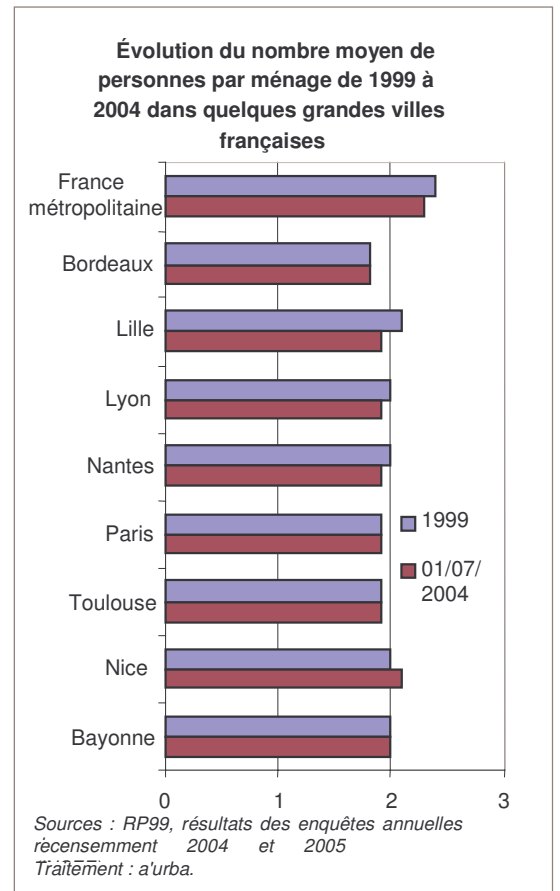


Le nombre moyen de personnes par ménage à Bordeaux est relativement faible par rapport aux autres grandes villes françaises, mais il ne baisse que lentement.

La banlieue de Bordeaux hors CUB se caractérise par un rythme de décroissance de la taille des ménages très rapide, relativement aux autres types d'espace.

Le phénomène du desserrement des ménages est moins important à Bordeaux que dans le reste de la CUB depuis 1990.

L'écart entre les nombres de personnes à charge par résidence principale des différents types d'espace semble s'atténuer.



Alors que le nombre moyen de personnes dans un ménage baisse, le nombre moyen de pièces par personne augmente et cette tendance devrait se prolonger dans les années à venir avec le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes seules. En effet, les parents quittent rarement leur logement lorsque leurs enfants quittent le foyer familial, ce qui accroît leur nombre moyen de pièces par personne. De plus, une personne vivant seule a en moyenne plus de pièces qu'un membre d'un ménage de plusieurs personnes.

Le desserrement des ménages est un facteur d'augmentation des besoins en logements et il ne peut que se poursuivre à l'avenir.

Les conséquences sur le marché du logement sont non seulement quantitatives, mais aussi qualitatives, avec notamment une augmentation du nombre moyen de pièces par personne.

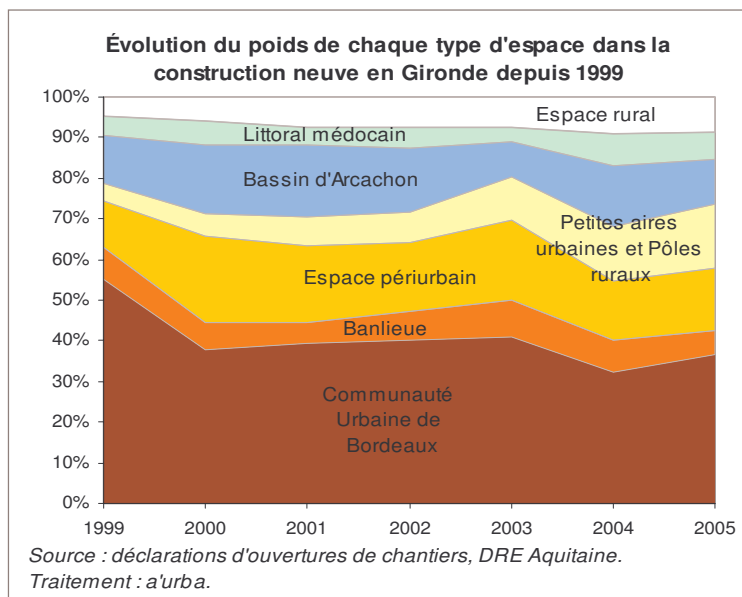
Toute la difficulté est d'évaluer l'ampleur future de cette baisse de la taille moyenne des ménages. Si les causes de cette tendance sont bien connues, leurs importances respectives ne le sont pas encore.

Un retard de la production de logements, malgré une reprise récente

Après une période maussade de 1990 à 1998, on assiste en 1999 à un redressement de la construction neuve en Gironde. Ce renouveau peut être attribué en grande partie à la stimulation de la construction de logements collectifs par la fin de l'amortissement "Périssol".

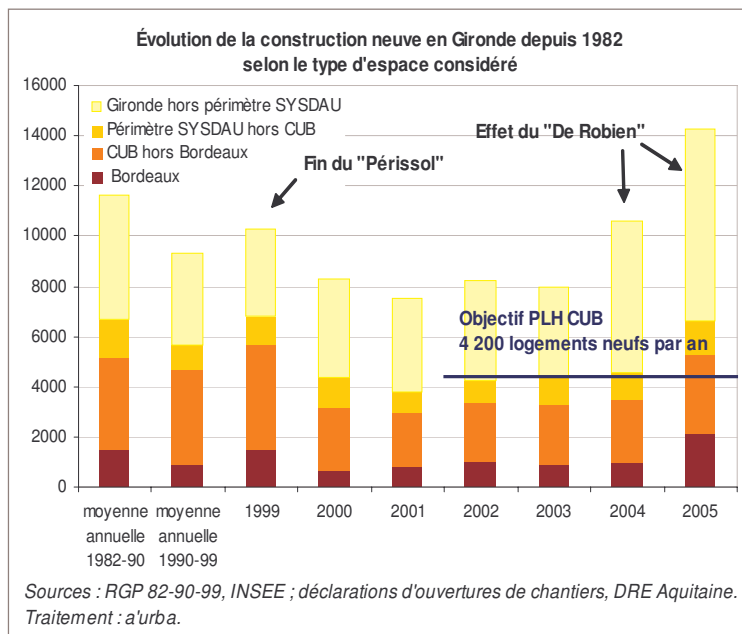
De 1999 à 2003, le niveau de la construction neuve en Gironde stagne à un niveau relativement bas et est porté essentiellement par le logement individuel.

Cette construction a surtout bénéficié à l'espace périurbain de Bordeaux et au Bassin d'Arcachon, lieux de report de la demande en maison individuelle.



Dans la Communauté urbaine de Bordeaux, la construction neuve reste sur cette période en deçà de l'objectif de 4 200 logements neufs par an défini par le PLH et stagne aux environs de 3 000 logements neufs par an.

À partir de 2003, la construction neuve s'envole, portée cette fois par le logement collectif, jusqu'à atteindre en 2005 un niveau historique. La construction de logements collectifs a été fortement stimulée par le dispositif fiscal "de Robien" d'incitation à l'investissement locatif, mis en place en juillet 2003. Dans le même temps, la construction de logements individuels s'est maintenue à un haut niveau.



Désormais, les petites aires urbaines bénéficient de cette envolée.

En revanche, ce n'est toujours pas le cas de la CUB et de la banlieue de Bordeaux hors CUB, qui continuent à perdre leur place dans la construction en Gironde. La CUB a ainsi vu son poids dans la construction girondine passer de 55% en 1999 à 37% en 2005.

Malgré cette baisse relative de la construction, le nombre de logements neufs construits dans la CUB augmente depuis 2000.

L'objectif fixé dans le cadre du PLH de 4 200 logements neufs par an dans la CUB n'est atteint qu'en 2005, avec la construction de près de 5 250 logements neufs.

En ce qui concerne l'espace rural girondin, sa part dans la construction girondine croît régulièrement depuis 1999.

Ces dernières années reflètent plus la dépendance de la construction neuve aux différents produits immobiliers investisseurs existants qui ont été mis en place qu'une réelle réponse aux besoins en logements.

Ainsi, malgré des besoins importants, un déficit de la production de logements s'est accumulé durant les deux dernières décennies, en dépit de la récente reprise.

Et pourtant, la croissance de la population en Gironde, et plus particulièrement dans la CUB, a été encore plus rapide que ce qui avait été prévu ces dernières années...

Une baisse de la vacance dans la CUB qui a probablement permis la croissance démographique

De 1999 à 2003, la vacance a baissé rapidement dans la CUB. En 2003, les taux de vacance sont à leur plus bas niveau de la décennie écoulée.

Ainsi, pour 14 communes sur les 27 communes de la CUB, le taux de vacance a chuté de plus de 40% de 1999 à 2003, d'après les fichiers de quittancement EDF.

Seule Bassens ne connaît pas de baisse de la vacance sur cette période. Cette commune voit son taux de vacance remonter en 1999 puis stagner. C'est sans doute de la vacance volontaire préalable à la démolition dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du Bousquet.

Pour l'ensemble de la CUB, le taux de vacance est passé de 7,7% en 1999 à 4,2% en 2003.

Cette diminution de la vacance est le signe d'une forte tension sur le marché immobilier.

Une partie très importante des logements vacants le sont depuis moins d'un an. Leur proportion dans la vacance totale est passée de 44% en 1999 à 39% en 2003.

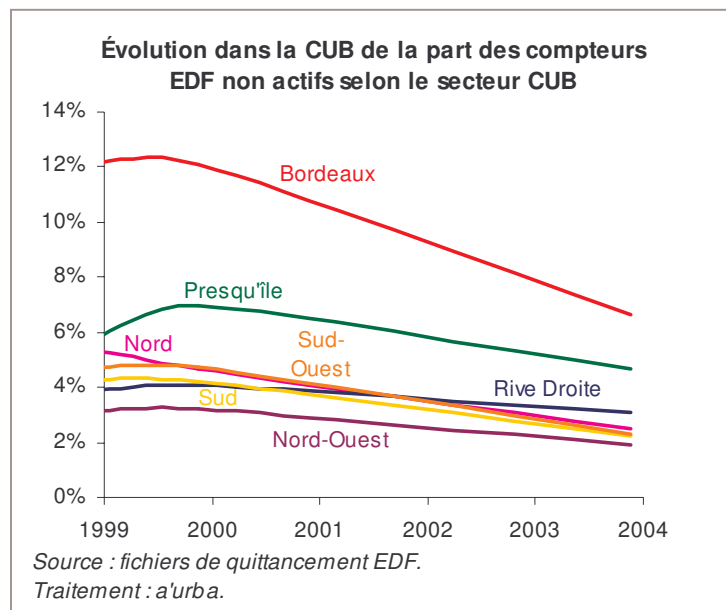
Parmi ceux-ci, ce sont les logements vacants depuis moins de 3 mois qui sont majoritaires. De surcroît, leur part est passée de 20% en 1999 à 22% en 2003.

Il s'agit d'une vacance de rotation, sur laquelle on ne peut vraiment agir.

En novembre 2003, 52% des logements vacants, le sont depuis plus de 2 ans, ce qui représente près de 7 800 logements dans la CUB, d'après les fichiers de quittancement. Cette proportion est surestimée du fait de la non-radiation du fichier EDF de certains logements qui ont été détruits. Les autres peuvent, pour une grande partie d'entre eux, être considérés comme "hors marché" ou au moins difficiles à remettre rapidement sur le marché.

En ce qui concerne la part des logements vacants depuis 1 à 2 ans dans l'ensemble des logements vacants, elle est passée de 9,7% à 8,8% de 1999 à 2003 dans la CUB, ce qui correspond à une baisse d'environ 21% en seulement 4 ans. C'est sur ces logements vacants depuis 1 à 2 ans que l'on peut éventuellement agir. D'après les fichiers de quittancement EDF, il y en a un peu plus de 1 300 en 2003 et donc ils ne représentent qu'une faible proportion des logements vacants.

La forte baisse de la vacance ces dernières années a donc très probablement permis de compenser l'insuffisance de la production de logements et d'accueillir la croissance démographique dans la CUB. Mais, du fait du faible niveau actuel de la vacance et de sa forte composante structurelle, la remise sur le marché de logements vacants semble aujourd'hui avoir atteint sa limite.



3. Combien de logements pour quelle population : quelles méthodes de prévision ?

La méthode couramment utilisée pour prévoir les besoins en logements à court ou moyen terme est la méthode dite du point mort.

À l'origine, cette méthode était utilisée dans les entreprises pour déterminer le point d'équilibre auquel les gains égalent les pertes.

En matière d'habitat, le point mort correspond au nombre de logements nécessaires au simple maintien de la population sur le territoire considéré. Le point mort répond à 3 besoins :

- le desserrement, c'est-à-dire l'impact de la diminution du nombre moyen d'occupants par résidence principale, du fait de la modification des structures familiales et de la recherche d'un plus grand confort ;
- le renouvellement du parc existant (disparition des logements du fait des démolitions, de la fusion de petits logements, des changements d'affectation,...) ;
- la variation du nombre de logements vacants, résidences secondaires et résidences occasionnelles. C'est ce qui constitue la fluidité du parc. Plus il y a de logements vacants et de résidences secondaires ou occasionnelles, plus il faut construire de nouveaux logements, et inversement.

Mais la population nouvelle induit des besoins en logement supplémentaires, ce qui rajoute donc un quatrième facteur à prendre en compte : la croissance démographique.

L'hypothèse démographique de départ est issue du Schéma Directeur et répond aux objectifs des élus de freiner l'érosion du poids de la CUB dans l'aire du Schéma Directeur et de maintenir les poids relatifs de la population de la CUB dans le département (51%) et de Bordeaux dans la CUB (32%). L'approche démographique a été traitée avec le modèle de projection OMPHALE de l'INSEE. Dans la CUB, cela fixe un objectif d'accueil de 706 000 habitants en 2006, ce qui correspond à l'arrivée de 6 500 habitants supplémentaires par an en moyenne.

Les autres hypothèses retenues étaient :

- l'atténuation du desserrement, avec un nombre moyen de personnes par résidence principale de 2,07 en 2020 contre 2,18 en 1999, ce qui suppose une décohabitation à un rythme plus faible ;
- le prolongement tendanciel du renouvellement du parc de logements : un taux de renouvellement de 0,30% par an a été retenu pour la période 2004-2014, contre 0,27% entre 1990 et 1999 sur l'ensemble de la CUB ;
- une poursuite de la baisse de la vacance ou sa stabilisation dans les secteurs où elle est faible, ce qui aboutirait sur l'ensemble de la CUB à un taux de vacance de 3,8% en 2020 contre 7,5% en 1999.

Ainsi, dans le cadre du PLH, l'estimation des besoins en logements pour la période de 2002 à 2006 nécessite la construction de 4 200 logements neufs par an et la remise sur le marché de 900 logements vacants par an.

Dans les faits, comme on l'a vu précédemment, les objectifs en matière de construction neuve n'ont pas été réalisés pleinement. Pourtant, la population a augmenté plus vite que prévu. C'est vraisemblablement la remise sur le marché de logements vacants qui a compensé l'écart entre la demande et l'offre de logement. La baisse de la vacance et peut-être également les réaffectations de locaux ou les scissions de logements ont ainsi été beaucoup plus fortes que prévues sur le court terme.

Quant au desserrement des ménages, il est difficile de connaître son ampleur. Il s'avère que, dans de nombreuses agglomérations françaises, la réduction de la taille des ménages a généralement été plus importante dans les années 1990 que ce qui avait été estimé. Sachant que la métropole bordelaise, et en particulier Bordeaux, est caractérisée par une taille des ménages réduite, quelle a été son évolution récente ? Le renchérissement des coûts du logement n'a-t-il pu freiner ce desserrement, contraignant à une cohabitation subie ou choisie (développement des colocations) ?

En outre, déterminer le nombre de logements qu'il serait nécessaire de construire dans les années à venir ne suffit pas. Il faut aussi tenir compte de la réceptivité spatiale à moyen terme des territoires

considérés. Son estimation pour un territoire se fait à partir des droits à construire. Elle va donc dépendre des documents d'urbanisme relatifs au foncier mais aussi de l'application qui en est faite. L'offre foncière dédiée à l'habitat est réglementée par le PLU récemment approuvé.

Ainsi, les capacités d'accueil pour le développement de l'habitat sont estimées à près de 40 000 logements dans la CUB à l'horizon du PLU (en 2015), alors que les besoins en logements neufs ont été estimés dans le cadre du PLH à environ 50 000 logements pour les 10 prochaines années, écart qu'il sera nécessaire de combler dans les années à venir.

Les difficultés d'accès au foncier et de production du foncier aménagé constituent des difficultés opérationnelles à la construction de logements neufs.

Le temps trop long de l'aménagement urbain pose problème. Vouloir prévoir les besoins en logements à si long terme est très aléatoire. Cette démarche relève davantage de la projection que de la prévision.

À la veille de la révision du SCoT et du PLH, il est nécessaire de réviser les différentes hypothèses de manière à obtenir une nouvelle estimation des besoins en logements.

Pour cela, une approche prospectiviste plus globale peut être un apport important. C'est dans ce sens qu'un partenariat pluriannuel avec l'Institut d'Études Démographiques de l'Université de Bordeaux IV a été mis en place.



3 | De l'Europe à l'agglomération : tendances démographiques et marges d'intervention

1. L'avenir démographique de la France

Une certitude : le vieillissement de la population

Une donnée incontournable à intégrer dans les politiques publiques, à défaut d'avoir les moyens d'agir : le vieillissement de la population et l'accroissement de la part d'inactifs

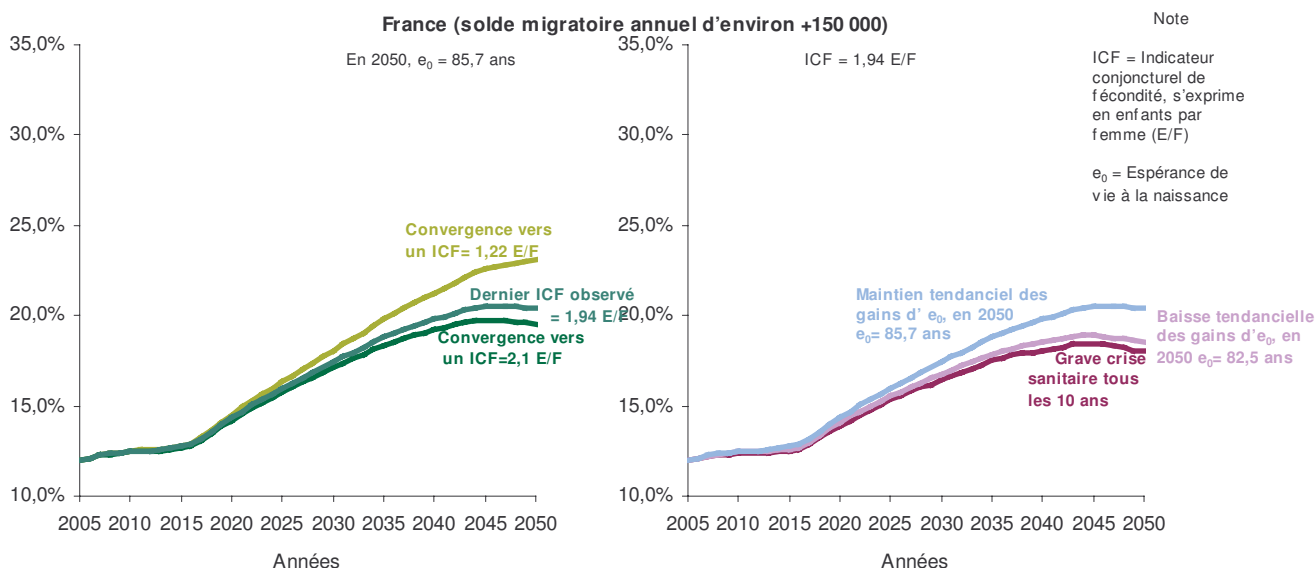
L'impact des phénomènes naturels (mortalité, mais aussi fécondité) sur l'évolution future de la population et sa composition par âge est modeste, que ce soit à court ou moyen terme (2030-2035).

Le vieillissement de la population sera faiblement affecté par d'éventuelles modifications de la mortalité : même des crises sanitaires graves ne limiteraient pas significativement le vieillissement de la population.

Toutefois, *le vieillissement à venir sera moins marqué en France que dans le reste de l'Europe*, du fait de la spécificité de la fécondité française observée jusqu'à présent, avec notamment moins de femmes sans enfant.

Néanmoins, le poids sur les populations d'âge actif des charges associées aux populations d'âge inactif reposant sur diverses formes de prélèvements obligatoires ne pourront qu'augmenter. Sur ce plan, l'avantage relatif de la France au regard de ses voisins européens serait en effet moindre que ce que l'on peut anticiper pour le seul vieillissement. De fait, un nombre moyen d'enfants par femme plus élevé signifie un moindre vieillissement, mais aussi un *alourdissement du poids des inactifs sur les actifs* (surtout avec un allongement concomitant de la durée des études) et donc une augmentation des besoins en ressources mutualisées.

Evolution 2005-2050 du poids des 70 ans et plus, dans 3 pays européens selon les hypothèses de fécondité et de mortalité



Une exception française : pas de risque de dépopulation à moyen terme

Un apport migratoire, même massif, ne peut contrer ce vieillissement. Mais contrairement à d'autres pays européens, la France devrait être à moyen terme à l'abri d'une baisse de population du fait de sa forte fécondité passée et présente

Le vieillissement des populations européennes constitue une tendance presque irréversible, dont seules les modalités (rythme, délais, période de plus forte intensité,...) vont légèrement différer entre les pays.

Grâce à la moindre baisse passée de sa fécondité, la France paraît, même sans modification de son comportement fécond, relativement prémunie contre la dépopulation au moins jusque vers 2030.

En revanche, de nombreux autres pays européens semblent voués à une diminution de leur population sans un apport migratoire rapide et/ou sans une augmentation de la fécondité.

Maintenir en France le rapport des inactifs âgés sur les actifs par l'apport migratoire impliquerait une croissance démographique à long terme difficilement gérable, voire même invraisemblable. Effectivement, le vieillissement à venir des nouveaux arrivants entraînerait, pour y parvenir, un nombre toujours plus grand d'immigrants. Ainsi, même en reculant progressivement l'âge moyen de sortie d'activité, le maintien du rapport des inactifs âgés sur les actifs à l'horizon 2035 nécessiterait un apport migratoire de plus de 70 millions de personnes en France.

L'hypothèse d'un important manque de main d'œuvre en France est improbable, du fait du faible risque de dépopulation et du sous-emploi actuel, ce qui n'exclut pas une inadéquation qualitative grandissante de l'emploi et de la main d'œuvre sur le marché du travail.

2. Quelques enjeux locaux des flux migratoires internationaux

Si les arrivées en France métropolitaines ont eu tendance à se ralentir entre la fin des années 1960 et les années 1990, on observe depuis peu une reprise.

L'essentiel des flux d'arrivées extra-métropolitaines est composé de jeunes adultes et de leurs enfants.

Mais ces flux ont un faible impact relatif sur l'évolution future des compositions par âge, y compris à l'échelon régional et local (c'est surtout vrai pour les régions de l'Ouest où l'immigration étrangère est moindre).

Les profils par âge et les tendances d'évolution de l'attractivité internationale diffèrent modestement entre les régions, les aires urbaines et leurs composantes.

Des flux migratoires internationaux relativement faibles en Aquitaine mais qui ne sont pourtant pas sans conséquences pour la CUB

L'Aquitaine se caractérise par une faiblesse relative de son attractivité internationale, atténuée cependant par l'existence d'une capitale régionale importante.

La forte progression du poids des familles d'Europe de l'Ouest au sein des arrivées depuis les années 1990 touche le grand Sud-Ouest avec une intensité bien supérieure à la moyenne métropolitaine (à peu près un tiers des flux croissants d'entrées extra-métropolitaines de l'Aquitaine).

Le grand Sud-Ouest se distingue également par une plus grande importance relative des étudiants de l'Outre-Mer français (notamment des filles) au sein des arrivées récentes.

Bordeaux présente une plus grande attractivité internationale, toutefois en légère baisse entre les périodes 1975-1982 et 1990-1999. Mais depuis le début des années 2000, l'accélération des flux d'entrées extra-métropolitains semble plus forte qu'ailleurs.

Un apport extérieur constitué d'étudiants mais aussi de familles du Maghreb et d'Afrique francophone et, depuis peu, d'Europe orientale

On observe en particulier une accélération de l'attractivité de Bordeaux pour les très jeunes adultes provenant de l'étranger et des DOM-TOM, supérieure à la moyenne régionale et hexagonale. C'est ainsi le cas pour ceux qui proviennent de l'Afrique sub-saharienne francophone, du Maroc dans une moindre mesure, des pays voisins d'Europe occidentale depuis 1990 et d'Europe orientale depuis peu.

Dans les autres parties de l'agglomération et la couronne péri-urbaine, c'est le maintien d'une attractivité internationale modeste qui paraît prévaloir pour le futur proche.

Dans la majorité des secteurs de la CUB, le niveau de l'apport migratoire extra-métropolitain observé est inférieur de moitié à celui de Bordeaux, sauf dans le secteur Sud-Ouest et la Rive Droite de la CUB, où il lui est comparable.

Dans le Sud-Ouest de la CUB, il s'agit essentiellement de très jeunes adultes diplômés provenant de l'Outre-Mer national ou d'Afrique sub-saharienne francophone (études supérieures), alors que la venue de familles nombreuses en cours de constitution depuis le Maroc ou l'Afrique sub-saharienne paraît très largement prédominer dans la Rive Droite de la CUB (plus de 2/3 des flux extra-métropolitains).

Les nouveaux arrivants extra-métropolitains se caractérisent par des professions faiblement rémunérées, parfois en dépit de diplômes assez élevés.

Ils présentent également des particularités en termes d'habitat. Ainsi, vivant dans de plus grands ménages mais dans des logements comprenant un nombre de pièces voisin, ils ont pendant longtemps connu une sur-occupation de leurs logements. Ces particularités tendent à s'estomper.

Une immigration dont le volume reste extrêmement lié aux politiques nationales, alors que son implantation locale peut être influencée par les choix locaux

Les immigrants extra-métropolitains continuent cependant à se distinguer par une localisation résidentielle moins centrifuge et par des types d'habitat moins corrélés à l'âge que ceux des immigrants métropolitains. Ils montrent ainsi une plus grande adaptabilité aux politiques d'urbanisme, avec le risque d'aboutir à des effets « pervers » de concentration.

L'ampleur et la composition des flux extra-métropolitains à venir dépendront en grande partie des législations adoptées en matière de séjour des étrangers.

La concentration des très jeunes adultes extra-métropolitains (jouant un rôle non négligeable dans le maintien de la sur-représentation des très jeunes adultes) dans Bordeaux et le Sud-Ouest de la CUB reflète les politiques de séjour des étrangers et d'accès à l'université, la localisation des sites d'enseignement supérieur et la spécialisation des parcs de logements vers les petites unités.

3. Des populations locales futures très dépendantes des migrations

Une dynamique démographique aquitaine qui dépend essentiellement des migrations nationales

La dynamique des populations locales présente une grande spécificité, résultant en grande partie de la mobilité résidentielle infranationale. En effet, l'hétérogénéité territoriale des phénomènes naturels (fécondité et mortalité) en France reste faible.

En Aquitaine, le maintien d'une croissance démographique substantielle depuis 30 ans repose essentiellement sur l'apport migratoire, contrairement à la France métropolitaine dans son ensemble, dont la population a davantage crû par les flux naturels.

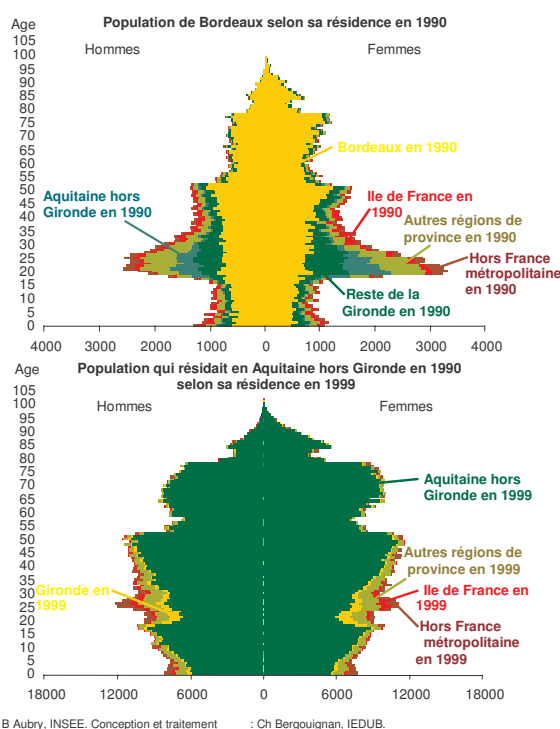
La croissance naturelle aquitaine reste très modeste, voire quasi-inexistante (1982-1999), et ceci pour différentes raisons :

- une population relativement âgée ;
- une fécondité inférieure à la moyenne nationale ;
- des risques de décéder à chaque âge légèrement inférieurs aux risques nationaux correspondants, mais insuffisamment pour compenser la sur-représentation des plus âgés, d'où une mortalité globale supérieure à celle des autres régions.

Le vieillissement de la population devrait donc renforcer à l'avenir la forte dépendance de la croissance démographique de l'Aquitaine vis-à-vis des migrations. En l'absence de migration, il y aurait un déclin démographique à courte échéance.

La composition par âges n'est pas aussi sensible à la mobilité résidentielle et va à l'avenir dépendre principalement de la fécondité des femmes aquitaines (tendances très guidées par le comportement national moyen, malgré une légère sous-fécondité historique).

Cette double influence des migrations, importante sur la croissance démographique totale et modeste sur la composition par âge, peut être mise en évidence dans la plupart des régions françaises, à l'exception de l'Île-de-France.



B Aubry, INSEE. Conception et traitement : Ch Bergouignan, IEDJUB.

Un flux continu d'entrées et de sorties qui conditionne la structure et la spécificité démographiques de chaque territoire

L'ensemble des territoires aquitains montrent un avenir démographique fortement conditionné par les flux migratoires (sauf la Rive Droite de la CUB).

Bordeaux est caractérisée par :

- des arrivées de très jeunes adultes (souvent étudiants) ;
- des départs d'adultes (souvent en début de vie professionnelle) et le développement de la majorité des vies familiales hors de la commune ;

d'où un profil de mobilité par sexe et âge caractéristique, probablement appelé à perdurer dans sa forme du fait, en particulier, de la structure du parc de logements (importance des petits logements), de la répartition territoriale de l'offre de formation initiale et du fonctionnement du marché national du travail. ***Son ampleur pourrait être modifiée par la politique de l'habitat, l'organisation des filières de formation initiale et l'évolution de l'activité économique.***

La couronne périurbaine de Bordeaux se caractérise au contraire par l'arrivée de familles et des départs de très jeunes adultes. La population y est encore relativement jeune, on peut donc s'attendre à observer une forte croissance démographique, même amoindrie par la hausse des départs de très jeunes adultes pour leurs études.

En vieillissant et en fondant une famille, les étudiants résidant initialement dans la ville centre forment une sorte de « réservoir » d'étalement urbain, dont la dispersion dépendra en grande partie des politiques d'habitat et de transport.

La banlieue présente un profil intermédiaire. À l'avenir, on devrait y observer un excédent migratoire, notamment dans la partie hors CUB de l'agglomération et dans la partie Nord-Ouest de la communauté, mais aussi, plus modestement, dans la partie Sud-Ouest.

Si le Sud-Ouest de la CUB (secteur d'accueil privilégié des étudiants) et, dans une moindre mesure, la Rive Droite présentent des similitudes avec Bordeaux (avec une proportion de 20-29 ans maintenue à un niveau élevé), le Nord-Ouest de la CUB se rapproche du profil périurbain avec des départs de très jeunes adultes vers des zones plus centrales de l'agglomération.

Les migrations importantes observées dans toutes les parties de l'agglomération constituent un « frein » migratoire du vieillissement, en ralentissant la croissance inexorable du poids relatif des 70 ans et plus. Ceci sera plus particulièrement vrai dans les parties périphériques de l'agglomération (Nord-Ouest de la CUB) ou la couronne périurbaine. Ce sera moins patent dans les parties centrales de l'agglomération, caractérisées par un poids des 70 ans et plus initialement plus faible, ainsi que dans les espaces ruraux et littoraux déjà fortement vieillies.

4. Les nouveaux Aquitains : opportunités et fragilités d'une attractivité confirmée

Le néo-Aquitain est essentiellement un adulte d'âge actif avec ses enfants

Les effectifs futurs des populations de l'Aquitaine présentent une grande sensibilité aux migrations interrégionales, qui constituent leur premier facteur de renouvellement.

Les migrations interrégionales ne semblent pas en mesure de modifier des tendances futures inscrites dans l'actuelle pyramide des âges, c'est-à-dire la baisse du poids des 30-49 ans et l'augmentation de celui des plus âgés. Mais, *essentiellement composés d'adultes d'âge actif, les flux de mobilité résidentielle par âge tendent par eux-mêmes et par les enfants nés ou à naître qu'ils apportent, à limiter le vieillissement dans les régions de province qui les accueillent et à l'accélérer dans les régions de province dont ils proviennent.*

Profils schématiques d'attractivité interrégionale des territoires aquitains

		Territoire de destination		
		Bordeaux et Sud-Ouest de la CUB	Reste de l'aire urbaine de Bordeaux	Zones littorales et rurales
Région d'origine	Île-de-France	Étudiants + Familles avec enfants	Familles avec enfants	Personnes aux âges de sortie d'activité + Familles avec enfants
	Régions du Nord et de l'Est	Étudiants	Familles avec enfants	Familles avec enfants + Personnes aux âges de sortie d'activité (avec une moindre importance)
	Autres régions du Sud et de l'Ouest (Poitou-Charentes exceptée)	Étudiants	Familles avec enfants	Familles avec enfants + Personnes aux âges de sortie d'activité (avec une bien moindre importance)

Si le niveau des mouvements migratoires a considérablement varié depuis 40 ans, leur profil par âge, pour une origine et une destination donnée, connaît en revanche une grande stabilité qui laisse supposer de faibles transformations à venir.

L'attractivité des territoires aquitains est particulièrement forte pour les franciliens qui représentent 10% (pour les très jeunes adultes) à 45% (pour les âges de sortie d'activité) des nouveaux entrants.

L'hypothèse selon laquelle le poids des nouveaux retraités pourrait augmenter dans les migrations entre l'Île-de-France et les régions de province est vraisemblable, pourtant elle ne semble pas se vérifier au recensement rénové de 2004. En Aquitaine, les flux de nouveaux retraités franciliens semblent ne pas se développer, voire régresser, surtout vers la partie rurale et littorale (développement probable des doubles voire triples résidences chez les retraités les plus aisés).

D'autres mouvements déjà perceptibles depuis les années 1990 semblent se confirmer. Bordeaux et la partie Sud-Ouest de la CUB voient assez nettement progresser leur attractivité pour les jeunes franciliens (étudiants en fin d'études supérieures et, dans une moindre mesure, familles avec enfants) et les étudiants des autres régions de province (Nord et Est de la France).

L'attractivité de la périphérie Ouest de l'agglomération bordelaise pour les familles avec enfants des autres régions semble se maintenir sans clairement progresser.

L'Aquitaine hors de l'aire urbaine de Bordeaux attire de plus en plus les adultes d'âge actif avec enfants provenant des autres régions de province.

Forces et faiblesses d'un bilan migratoire excédentaire

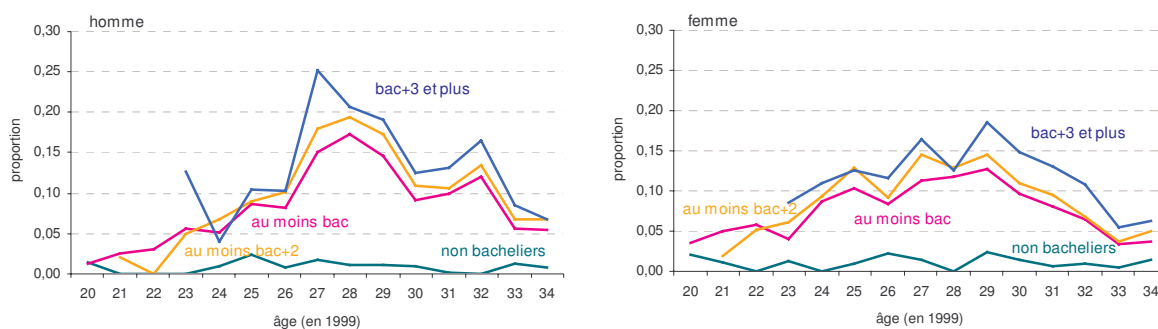
Un excédent migratoire comme connaît l'Aquitaine peut mener à un seuil critique de développement : quel rôle et quelle marge de manœuvre pour les politiques publiques ?

L'hypothèse de maintien des tendances migratoires très récentes porterait la population aquitaine à 3,8 millions d'habitants en 2035 (+50 % pour la population du littoral et des zones rurales situées à moins de 100 km des pôles urbains les plus importants). Mais on peut penser qu'il existe un **seuil critique négatif** à partir duquel l'accroissement des densités des zones littorales et rurales de l'Aquitaine pourrait défavoriser l'attractivité (en particulier du fait des nuisances engendrées). Si les risques environnementaux d'émission de gaz à effet de serre et les risques socio-économiques d'éviction concernent toute l'Aquitaine, seules quelques zones littorales (Côte Basque, Sud du Bassin d'Arcachon), pourraient, à court terme, être victimes d'une attractivité portant en elle-même sa propre rupture.

Les personnes qui quittent l'Aquitaine sont essentiellement des jeunes adultes en début de vie professionnelle

Comme les arrivées, **les départs d'Aquitaine** concernent essentiellement les jeunes adultes (30 ans et moins) avec leurs enfants nés et surtout à naître. Ces départs semblent principalement liés à des impératifs professionnels. **L'Aquitaine est un peu moins touchée par les départs de jeunes adultes que les autres régions littorales** parfois presque aussi attractives sur le plan environnemental mais disposant de capitales régionales beaucoup moins développées. On peut penser que les régions attractives subissent **une forte concurrence entre les actifs déjà expérimentés venant d'ailleurs et les plus jeunes dans l'obtention des emplois disponibles.**

Départs pour Paris des résidents bordelais (période 1990-1999)



Attractivité régionale, habitat et déplacements quotidiens

Des néo-Aquitains qui préfèrent le logement collectif et ont des habitudes de transport différentes des résidents

En termes d'habitat, on constate une sous-représentation des nouveaux Aquitains dans les maisons individuelles là où les immeubles collectifs ont un poids non négligeable, ce qui est une spécificité des populations les plus mobiles.

Ils sont également sous-représentés dans les immeubles les plus anciens de la banlieue bordelaise, sauf dans la commune de Bordeaux où ils sont légèrement sur-représentés.

Globalement, ce sont davantage les parcs de logements des territoires d'accueil qui structurent les spécificités des ménages et de leur habitat que leur région d'origine. On peut parler d'inertie des parcs de logements.

Les néo-Girondins travaillant dans l'agglomération bordelaise en 1999 ont tendance à davantage faire coïncider leur lieu de travail avec leur lieu de résidence que les autres. Pourtant, les anciens franciliens ont tendance à résider plus loin de leur lieu de travail que les autres populations, notamment par rapport aux autres migrants.

À cette dispersion relativement plus importante des lieux de résidence des anciens franciliens pour un lieu de travail donné, répond une moindre utilisation de l'automobile lorsque les distances à parcourir dépassent un certain niveau.

Les actifs occupés travaillant, en 1999, dans l'aire urbaine de Bordeaux et ayant résidé, en 1990, dans les parties littorales et rurales de la Gironde sont les plus gros utilisateurs de la seule voiture pour se rendre à leur activité y compris lorsqu'en 1999 ils résident dans la commune où se trouve leur lieu de travail.

La présence dans la même commune des lieux de résidence et d'activité professionnelle réduit fortement le recours à la seule voiture.

Une diminution de l'utilisation de la seule voiture pour les navettes domicile-travail se retrouve dans une bien moindre mesure lorsque lieu de résidence et d'activité font partie d'un même ensemble urbain mais pas de la même commune.

5. Bordeaux pôle universitaire de l'Aquitaine : un rouage de la machine à urbaniser

L'attractivité étudiante de l'agglomération façonne de manière durable sa pyramide des âges mais également son parc de logements

Tendances et conséquences des migrations de jeunes adultes

L'analyse de la population étudiante peut paraître marginale. Pourtant, elle a une importance non négligeable sur le proche avenir démographique de l'agglomération et elle structure également son parc de logements, avec des conséquences secondaires non moins importantes.

L'afflux d'étudiants conditionne en effet l'évolution du parc de logements, le spécialisant en petites unités, ce qui n'est pas propice à l'accueil de familles.

La présence des universités à Bordeaux en fait un maillon important de la mobilité résidentielle des très jeunes adultes (il y a environ 75 000 étudiants dans la CUB, ce qui représente plus de 10% de sa population).

La mobilité des très jeunes adultes au sein de l'Aquitaine s'est considérablement développée au cours des 40 dernières années. L'intensité des migrations de très jeunes adultes (surtout des filles) depuis l'Aquitaine hors Gironde vers Bordeaux et le Sud-Ouest de la CUB a considérablement augmenté, surtout dans les années 1990 du fait de l'accès massif à l'université des nouveaux bacheliers.

La mobilité des bacheliers est en effet plus importante, comparativement à celle des autres jeunes.

Le pôle universitaire bordelais aurait un pouvoir de concentration des effectifs étudiants supérieur à ce qui peut s'observer pour d'autres capitales régionales, avec une amplification de ce constat depuis 1999.

Même si l'intensité de ces migrations de très jeunes adultes devrait désormais rester quasiment inchangée par rapport aux années 1990 en l'absence de nouvelles modifications de la proportion de bacheliers au sein des générations, ***on constate depuis 1999 une légère amplification de la concentration des très jeunes adultes à Bordeaux avec des arrivées plus importantes d'étudiants extra-métropolitains et en provenance des autres régions de France (Nord et Est).***

En revanche, les migrations de très jeunes adultes depuis l'espace rural vers les centres des petites villes ont légèrement régressé et l'attrait des villes moyennes pour les jeunes ruraux a peu varié en intensité au cours des 35 dernières années.

La forte concentration des 18-27 ans dans les villes d'arrivée entraîne un "creux démographique" pour cette classe d'âges dans les territoires de départ. De ce fait, ***l'Aquitaine extra-girondine et, plus généralement, l'espace rural isolé présentent des pyramides des âges similaires, accusant un déficit important de jeunes adultes.***

Les migrations d'insertion professionnelle des diplômés

Une concurrence professionnelle avec les néo-Aquitains qui conduit un certain nombre d'anciens étudiants à quitter l'agglomération après leur formation

Deux temps directement liés à la formation ont été dégagés : celui des études qui conduit à un afflux massif vers les grandes villes de Province et vers Bordeaux pour les Aquitains et celui de l'insertion professionnelle, amenant les jeunes adultes diplômés du supérieur à se déplacer vers Paris et sa région.

La proportion de diplômés du supérieur est en effet plus forte en Île-de-France que dans la plupart des régions de province, vraisemblablement pour trois raisons :

- la plus forte concurrence sur le marché du travail et la relative dévalorisation des diplômes, qui entraînent une plus grande mobilité comme stratégie possible de contournement ;
- la concurrence des jeunes diplômés souhaitant accéder à un emploi correspondant à leur niveau de formation en Aquitaine (et plus généralement dans les régions attractives) avec des personnes ayant déjà une ou plusieurs expériences professionnelles ;
- l'attractivité intrinsèque de l'Île-de-France pour les jeunes adultes, de par la concentration et la diversité des emplois qualifiés qu'elle offre.

Le niveau des migrations vers Paris est d'autant plus important que le diplôme détenu est élevé (fortes migrations des 24-30 ans, ce qui correspond vraisemblablement à la recherche du premier emploi).

L'efficacité de la migration semble avérée puisque les hommes et les femmes diplômés du supérieur sont en proportion plus nombreux à exercer des métiers de cadres lorsqu'ils sont « mobiles ».

Les conséquences démographiques futures des migrations liées aux études supérieures

Les migrations de très jeunes adultes de la région constituent un des facteurs majeurs du renouvellement de la population de Bordeaux et du Sud-Ouest de la CUB.

À l'horizon 2015, l'intensité de ces flux de très jeunes adultes vers Bordeaux et la partie Sud-Ouest de la CUB ne devrait pas connaître de variations majeures (hypothèse confirmée par le recensement rénové de la population de 2004).

De même, la mobilité des jeunes adultes à l'issue de leurs études supérieures ne devrait pas, pour les 10 prochaines années, connaître de transformations radicales.

Le risque du très probable maintien, pour au moins 10 ans, des flux actuels de jeunes adultes est la poursuite des ségrégations démographiques et/ou sociales :

- une spécialisation de l'habitat des villes centres des grandes agglomérations vers des petits logements et des départs des familles vers la périphérie ;
- une désertification du milieu rural dans les régions moins attractives ;
- une accélération de l'étalement urbain dans les régions attractives ;
- une dispersion des générations d'une même lignée à travers les régions métropolitaines rendant les solidarités familiales plus difficiles et entraînant de ce fait une prise en charge plus coûteuse par la collectivité des personnes aux âges très élevés, dont la part ne cesse de croître.

6. L'étalement urbain : inévitable et... maîtrisable ?

De modestes changements de comportements aux conséquences massives

Une dynamique d'étalement urbain ancienne, qui évolue peu dans sa structure, mais agit sur des effectifs de plus en plus nombreux

En transformant très vite les effectifs et les compositions par sexe et âge des différentes parties de l'aire urbaine, des comportements migratoires faiblement variables dans le temps créent des changements considérables dans le volume des différentes catégories de migrants.

En effet, *l'étalement urbain, autour de Bordeaux s'apparenterait plutôt à une réaction en chaîne résultant de la combinaison de changements de comportement migratoire assez modestes.*

Il s'illustre par un *mouvement centrifuge par vagues* concernant essentiellement les *familles en cours de constitution* (enfants de moins de 12 ans et adultes de 27 à 45 ans) :

- départs de la ville centre vers les communes périphériques de la CUB au cours des années 1950 et 1960 ;
- départs vers les communes périphériques plus lointaines, dans la direction d'Arcachon ou de Libourne au cours des années 1970 ;
- formation de la couronne périurbaine telle qu'elle est définie aujourd'hui à la fin des années 1970 et au début des années 1980 ;
- poursuite du mouvement jusque dans les années 1990 ;
- regain d'intensité depuis 1999 (départs de la couronne périurbaine vers les communes de l'espace rural girondin).

Mouvements centrifuges et centripètes

Un mouvement contraire de retour vers le centre des étudiants, de jeunes adultes et, très marginalement, de retraités

Ce mouvement centrifuge par vagues, concernant essentiellement les familles en cours de constitution, est depuis quelques temps en partie compensé par un *mouvement centripète de départ des jeunes adultes depuis les parties périphériques vers la ville-centre.*

Ce mouvement centripète concerne des adultes d'autant plus jeunes que le territoire de départ est périphérique :

Un étalement urbain qui s'étend surtout par des reports successifs d'une couronne vers une autre plus lointaine, et non par des départs du centre vers la périphérie

- pour l'espace rural girondin et l'Aquitaine extra-girondine, il s'agit de très jeunes adultes (de 17 à 24 ans), essentiellement étudiants ;
- pour la CUB ou l'agglomération hors CUB il s'agit par essentiellement d'adultes un peu plus âgés (22 à 30 ans), à l'orée de la constitution de la famille (migrations plutôt pour cause d'insertion professionnelle).

Ce mouvement de la périphérie vers la ville-centre existe depuis très longtemps mais il s'est renforcé :

- avec la croissance de la proportion de bacheliers dans les générations ;
- avec un mécanisme propre à la dynamique de l'étalement urbain : les enfants des familles massivement installées dans la périphérie atteignent les âges adultes et constituent alors un réservoir conséquent pour les migrations vers la ville centre, ce qui augmenterait les arrivées vers Bordeaux même sans variation de la probabilité de migrer.

Depuis 1999, il semble même se dégager un ***niveau de compensation légèrement supérieur***, se traduisant par un ***solde migratoire moins déficitaire entre Bordeaux et les communes de sa périphérie***.

On observe également depuis 1999 ***l'émergence d'un excédent migratoire très modeste de 70-89 ans en faveur des parties les plus denses de l'agglomération bordelaise*** vis-à-vis des zones plus périphériques. ***Cependant, même si cette tendance se confirmait dans le futur, elle ne paraît guère en mesure de ralentir l'étalement urbain avant longtemps tant les effectifs en cause sont modestes.***

Si la probabilité de migrer depuis les parties périphériques des grandes aires urbaines vers les villes-centres s'accroît de 75 à 100 ans, il en va de même des probabilités de quitter les parties centrales vers les parties périphériques. ***Le solde migratoire aux âges très élevés est donc insignifiant.***

En effet, la remontée de la fréquence des migrations aux âges très élevés, entre 75 et 100 ans, correspond essentiellement à des personnes dépendantes. Ces migrations tendent à progressivement glisser vers des âges de plus en plus élevés (amélioration de la santé et des conditions de vie aux grands âges) et ont pour destination des collectivités qui, dans les grandes aires urbaines, sont relativement dispersées entre les différentes couronnes.

En revanche, dans les petites aires urbaines, la concentration des collectivités accueillant les personnes âgées dépendantes est beaucoup plus importante que dans les grandes aires urbaines, ce qui se traduit par des soldes migratoires non négligeables en faveur des petites villes-centres à partir de 65 ans.

Quant aux âges de sortie d'activité (55-74 ans), ils se caractérisent par des migrations depuis les villes-centres et les banlieues vers les zones littorales et rurales.

Les spécificités de l'étalement urbain bordelais

Les mouvements centrifuges associés à l'étalement urbain vers des territoires de plus en plus éloignés de la ville centre ne constituent pas, comme on aurait pu le penser, un glissement progressif des

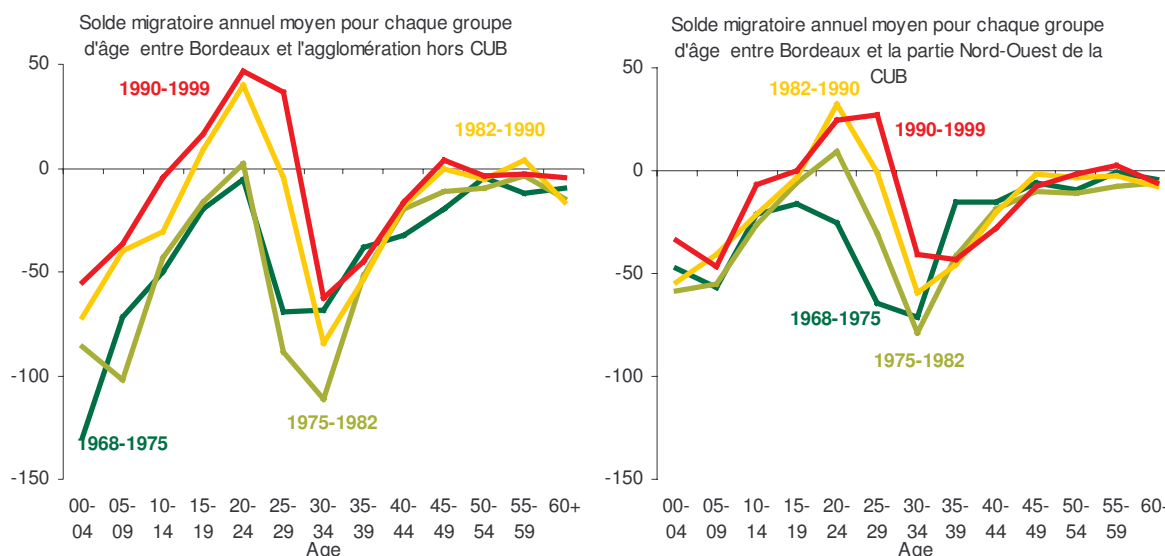
départs de bordelais vers une périphérie dont la frontière ne cesserait de se déplacer, guidée par les contraintes immobilières et la demande des accédants à la propriété.

Bien au contraire, lorsqu'on raisonne à âge égal, on s'aperçoit :

- non seulement que les probabilités de quitter Bordeaux vers le reste de la CUB sont constantes depuis 1975 à un niveau un peu inférieur à ce qu'il fût au début des années 1970, période de forte croissance des banlieues proches,
- mais aussi que ce niveau est toujours resté très supérieur :
 - à celui des probabilités de migrer directement de Bordeaux vers le reste de l'aire urbaine, y compris pendant sa phase de peuplement massif,
 - et plus encore à celui des probabilités de migrer directement de Bordeaux vers l'espace rural girondin, y compris aujourd'hui alors qu'il semble atteindre ses propres records d'attractivité.

De même, les probabilités de migrer vers la couronne périurbaine sont plus élevées dans l'agglomération hors CUB, soit dans le territoire de niveau périphérique juste inférieur, et la mobilité vers l'espace rural girondin est près de 3 fois plus importante depuis la couronne périurbaine de Bordeaux qu'elle ne l'est depuis les territoires de l'agglomération.

De façon plus générale, *l'étalement urbain tend à s'effectuer selon une logique de migrations centrifuges de proche en proche.*

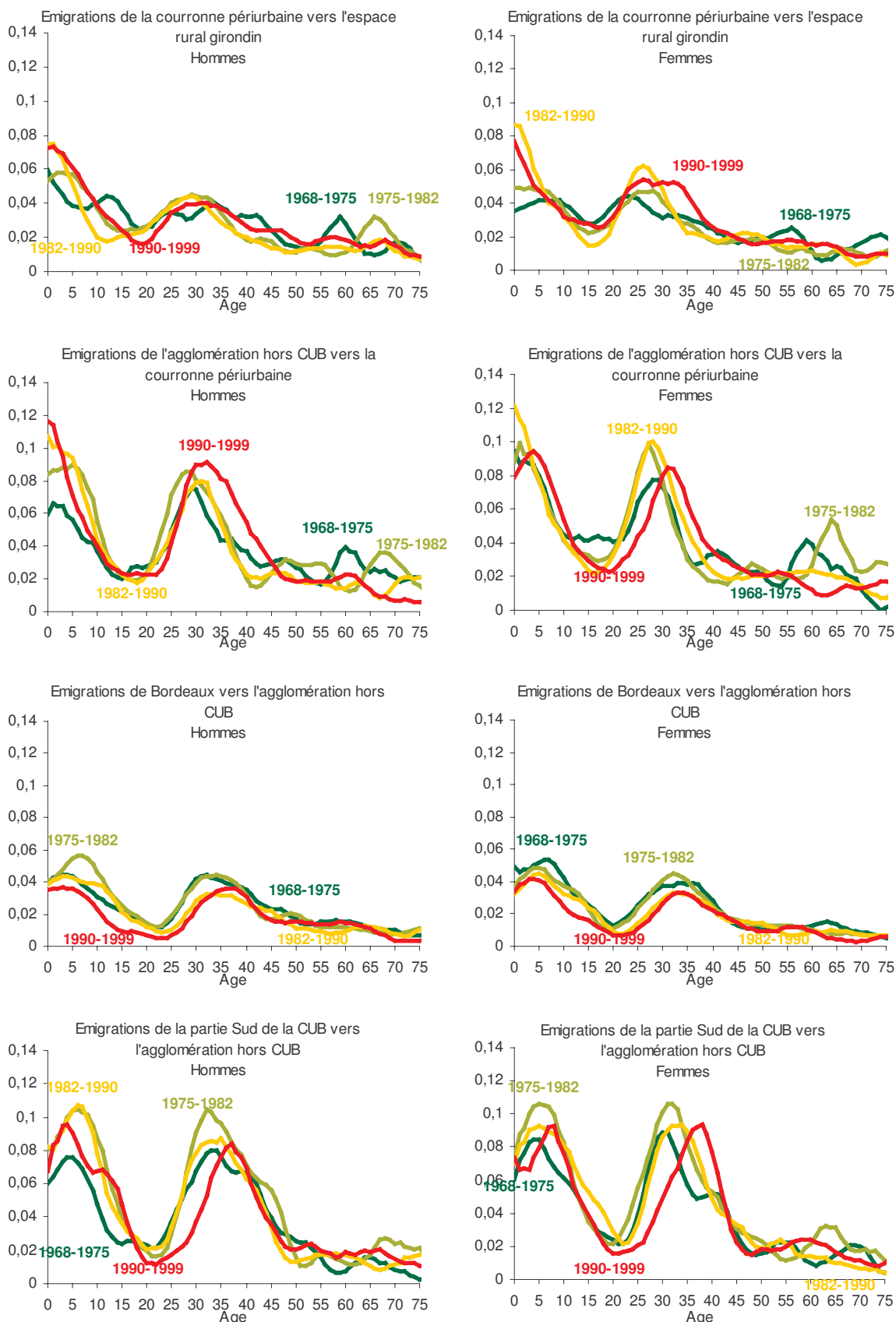


Source : Recensements généraux de population 1975, 1982, 1990, 1999, Fichier SAPHIR élaboré par B Aubry INSEE. Traitement: Ch Bergouignan, IEDUB.

L'exemple bordelais n'est cependant pas parfaitement représentatif de la mobilité résidentielle moyenne entre les différentes couronnes de l'ensemble des grandes aires urbaines de province du fait de la fréquence assez élevée des maisons individuelles dans Bordeaux et de son relatif faible poids dans l'agglomération, facteurs pouvant limiter une mobilité résidentielle directe de la ville centre vers la couronne périurbaine.

L'attrait de la maison individuelle a en effet un rôle déterminant dans la mobilité résidentielle constitutive de l'étalement urbain.

Proportion d'« émigrants* » à chaque âge selon le parcours, le sexe et la période inter-censitaire.



* Proportion de personnes qui résident dans le territoire de destination parmi les survivants en fin de période inter-censitaire des personnes qui résidaient dans le territoire de départ en début de période inter-censitaire. Pour plus de lisibilité les séries ont été lissées. Source : Recensements généraux de population 1975, 1982, 1990, 1999, Fichier SAPHIR élaboré par B Aubry INSEE. Conception et traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

Si l'on excepte les personnes quittant un espace périurbain quasiment dépourvu d'immeubles collectifs, **les migrants « centrifuges » résident entre 1,5 et 2,5 fois plus fréquemment dans des maisons individuelles** que les personnes résidant encore dans les territoires dont ils proviennent ou ayant quitté ces territoires pour des destinations extra-girondines.

En revanche, la représentation selon laquelle cette mobilité résidentielle centrifuge reposerait sur une adaptation à des besoins d'espace habitable pour des ménages ne parvenant pas à les satisfaire dans leur territoire d'origine semble plus difficile à établir.

Maîtriser l'étalement urbain ?

La marge de manœuvre des politiques publiques sur l'étalement urbain est faible, en particulier dans une région aussi attractive que l'Aquitaine

Reposant sur des tendances anciennes d'augmentation de la surface habitable par habitant et plus récemment sur des changements de comportements relativement mineurs, **l'étalement urbain peut paraître difficile à entraver**, en dépit de son coût économique, écologique et social.

De fait, pour ce faire, il ne suffirait pas d'empêcher l'émergence de nouveaux flux, mais il serait nécessaire de réduire à tous les échelons géographiques des niveaux de mobilité centrifuge prévalant de longue date.

La tâche paraît d'autant plus ardue dans une région attractive comme l'Aquitaine.

Il est cependant possible de tenter d'en maîtriser les conséquences les plus néfastes en soutenant la diversité de l'habitat dans les différents territoires tout en limitant sa dispersion notamment au regard de l'organisation des transports collectifs, des équipements et des services.

Cette orientation sera d'autant plus efficace qu'elle sera comprise par tous les acteurs, à commencer par des familles dont les difficultés économiques actuelles de logement et l'augmentation probable du coût de l'énergie peuvent constituer un facteur d'adhésion mais dont il risque néanmoins d'être nécessaire de réorienter le désir de « changer d'environnement ».



4 | Et demain ? Un exercice de prospective : quelques scénarios pour l'avenir démographique de la région et de l'agglomération

La section « Veille et prospective » du Conseil Économique et Social de la Région Aquitaine, dont l'IEDUB fait partie, construit actuellement 6 scénarios concernant « L'activité des Aquitains à l'horizon 2030 ». Centrés sur une thématique différente de celle de la recherche ici synthétisée, mais partageant des champs communs (effectif, composition par âge et localisation des populations), certains de ces 6 scénarios peuvent servir de matrice à la production des 3 scénarios soutenable ici proposés. C'est notamment le cas des scénarios dont la conception est surtout fondée sur les variables démographiques et environnementales et les politiques d'aménagement territorial et moins sur les politiques macroéconomiques et la réglementation sociale.

1. Les trois scénarios soutenable

Scénario 1 : la concurrence territoriale (S1)

On se trouve ici dans le cadre d'une politique de développement et d'aménagement faiblement planifiée au plan national et européen d'une part et d'une situation où les différentes instances (région, département, pays, communautés de commune, communes) recherchent la croissance maximale pour le territoire et la population dont elles ont la responsabilité d'autre part. Si cette diversité d'intervenants a pour avantage de stimuler les initiatives locales et peut parfois favoriser l'acceptabilité des politiques, elle a pour inconvénient d'inciter à la concurrence entre les territoires et de rendre difficile la coordination de l'action politique et l'adoption de nouvelles normes. Cette recherche de la croissance maximale intervient sur le plan de l'économie productive, avec des activités liées à des avantages compétitifs divers (salaires et implantations subventionnés, localisation, technologie, espace disponible – agro-carburants par exemple –, faibles normes environnementales ou sociales...). Elle repose aussi massivement sur l'économie résidentielle et présente, donc sur le dynamisme démographique, la disponibilité de l'espace (par sa faible densité l'Aquitaine présente sur ce plan un important avantage comparatif) et le potentiel touristique. Sur le plan migratoire ce scénario correspond à une mobilité débridée, avec un accroissement :

- de l'immigration étrangère,
- des départs de jeunes bacheliers ruraux vers Bordeaux,
- des départs de jeunes diplômés aquitains vers l'Île-de-France et l'étranger, du fait de la concurrence imposée par les arrivées de cadres expérimentés depuis les autres régions métropolitaines,
- des arrivées de familles provenant des autres régions métropolitaines dans les grandes agglomérations, le littoral et les zones rurales notamment celles qui sont proches des villes,
- des arrivées de personnes aux âges de fin d'activité provenant des autres régions métropolitaines – notamment l'Île-de-France – sur le littoral et dans les zones rurales,
- des installations de familles dans une périphérie toujours plus lointaine des villes.

La forte compétition entre les territoires, les différents niveaux de décision et les personnes risquent fort de se traduire par une plus grande soumission à un modèle culturel très individualiste et consumériste et par une dispersion/dilution du système de protection sociale. Ces évolutions auraient alors des conséquences sur les comportements démographiques naturels (fécondité, mortalité), avec :

- la fin de l'exception française de fécondité (faible proportion de femmes sans enfants et un peu plus d'enfants par mère), et une convergence progressive vers un indicateur conjoncturel de fécondité d'environ 1,5 enfant par femme (à partir de 2025),

- de fortes inégalités d'accès aux soins, et ainsi un ralentissement brutal des gains d'espérance de vie (+2 ans en 30 ans soit $e0 = 82,2$ ans en 2035).

Ce scénario correspond à un accroissement de la population de la quasi-totalité des territoires aquitains (à l'exception de la Soule, du Haut-Béarn, de certaines parties du Lot-et-Garonne et du Périgord Vert). Avec le vieillissement de la population, facteur de déficit naturel – en milieu rural notamment – la persistance des tendances correspondant à ce scénario va s'avérer de plus en plus dépendante des arrivées de nouvelles populations depuis le reste du monde. Très consommateur d'espace, ce scénario pourrait à terme engendrer sa propre rupture en raison des conflits d'usage (logements et équipements résidentiels versus activités productives – notamment agriculture –, différentes formes d'agriculture – notamment concernant les agro-carburants –) et de la détérioration des sites et la perte d'attractivité qui pourrait en découler. Par ailleurs, ce scénario pourrait ne pas s'avérer soutenable pour des raisons plus globales :

- accélération du réchauffement climatique, rendant la vie en Aquitaine moins attractive, et pouvant induire une fermeture des frontières face au risque d'un afflux massif de réfugiés « climatiques »,
- augmentation du coût de l'énergie, impliquant de réduire drastiquement la mobilité domicile-travail engendrée par l'étalement géographique des familles urbaines,
- apparition de nouveaux concurrents économiques dans les secteurs productifs préalablement privilégiés,
- contestation populaire de la pression exercée sur le pouvoir d'achat par la concurrence internationale, avec de fortes inégalités intra et inter-générationnelles,
- contradiction entre les objectifs locaux de développement impliquant l'accueil permanent ou saisonnier de nouvelles populations et le souhait des anciens habitants de préserver le cadre de vie ayant présidé à leur installation.

Scénario 2 : le développement sélectif (S2)

Il s'agit ici d'une politique de développement et d'aménagement très structurée par des orientations nationales sélectives (amplification des choix énergétiques en faveur du nucléaire, primat du rail sur la route et sur l'aérien, spécialisation des formations, concentration des investissements de recherche,..) articulées avec des stratégies régionales de mise en œuvre organisant les politiques locales (permis de construire, logements, infrastructures de transport, priorités de recherche et de développement...). Si cette planification a pour immense avantage de faciliter l'adaptation de la société à d'éventuelles difficultés futures (disponibilité énergétique, réchauffement climatique, concurrence internationale...), elle peut entraver certaines initiatives locales allant pourtant dans le même sens, entrer en conflit avec les aspirations des populations et provoquer l'exacerbation de sentiments d'exclusion avec la concentration de tous les leviers dans les mains de quelques hyper-inclus. Sur le plan économique, cette croissance sélective tend à ralentir l'expansion de l'économie résidentielle et présente en cherchant à maintenir et développer des spécialisations productives à forte valeur ajoutée, via des sites associant unités de recherche et de production. Cette croissance sélective restreint drastiquement l'usage de l'espace et recherche une densification des zones urbaines existantes par la mise en place de « corridors de développement » structurés autour des axes de transports collectifs. Une politique cohérente de l'habitat reposant sur un programme ambitieux de logements sociaux constitue le fondement de la mise en place de ces « corridors de développement ». La politique du coût de l'énergie est un autre levier important de cette politique, en augmentant artificiellement le prix des carburants et donc des déplacements quotidiens, via des taxes écologiques, il s'agit de renchérir les installations en zone périphérique. Très lié à l'aménagement de l'espace et à la politique de l'habitat et des transports, ce scénario a un impact démographique majeur. L'espace disponible et la relative préservation des paysages ruraux et littoraux aquitains constituant un important facteur d'attractivité régional, de fortes restrictions dans l'utilisation de l'espace devraient réduire les arrivées de populations depuis les autres régions métropolitaines. Cette diminution de l'immigration toucherait surtout la périphérie des grandes villes et les zones rurales (notamment les futurs espaces de conquête de l'étalement urbain). L'attrait des littoraux ne serait entamé que pour les territoires aujourd'hui en pleine croissance mais encore peu urbanisés (Médoc, côte landaise), les zones littorales déjà densifiées (côte basque, bassin d'Arcachon)

pouvant connaître ce développement sélectif sans détérioration des sites qui font leur réputation. Sur le plan migratoire ce scénario se caractérise donc par :

- une moindre immigration étrangère, car en partie sélectionnée en fonction des besoins des spécialisations productives régionales,
- un peu moins de départs de jeunes bacheliers ruraux vers Bordeaux, en raison d'une plus facile décentralisation au sein de la région de petites unités de formation spécialisées et, pour les formations générales, par la constitution de réseaux structurés de e-learning,
- moins de départs de jeunes diplômés aquitains vers l'Île-de-France et l'étranger, par une plus grande diversité de l'offre régionale d'emplois qualifiés avec une moindre concurrence (arrivées moins fréquentes de cadres expérimentés depuis les autres régions métropolitaines),
- moins d'arrivées de familles provenant des autres régions métropolitaines dans les grandes agglomérations, le littoral et les zones rurales, notamment celles qui sont proches des villes,
- un peu moins d'arrivées de personnes aux âges de fin d'activité provenant des autres régions métropolitaines – notamment l'Île-de-France – sur le littoral et dans les zones rurales, ces arrivées se concentrant dans les zones littorales urbanisées et se restreignant à des populations de plus en plus aisées,
- quasiment plus d'installations de familles dans la périphérie lointaine des villes.

Dans ce scénario, la forte hiérarchisation et la concentration des responsabilités laissent de faibles marges d'autonomie professionnelle à la grande majorité des personnes. Cette restriction de l'autonomie touche aussi la consommation (moins de tourisme de masse à l'étranger, moins de résidences secondaires, augmentation du prix de nombreux produits d'importation provenant de pays lointains, davantage d'utilisation des réseaux de communication...) et entrave ainsi la poursuite de la soumission à un modèle culturel consumériste. La vie intime, affective, familiale et associative pourrait donc voir son importance croître et la fécondité se maintenir à un niveau conséquent pour un pays développé. La cohérence d'une telle évolution avec le scénario de développement sélectif est d'autant plus forte que les ressources apportées par les spécialisations productives à forte valeur ajoutée permettent le maintien d'un système performant de protection sociale (accès aux soins, soutien des projets parentaux). Les composantes démographiques naturelles (fécondité, mortalité), de ce scénario sont donc :

- le maintien de l'exception française de fécondité (faible proportion de femmes sans enfants et un peu plus d'enfants par mère), et une convergence progressive vers un indicateur conjoncturel de fécondité d'environ 2,1 enfants par femme (à partir de 2025),
- un léger ralentissement des gains d'espérance de vie (+4,3 ans en 30 ans soit $e_0 = 84,4$ ans en 2035).

Ce scénario correspond à un important accroissement de population limité aux zones les plus denses (villes centres et banlieues proches des grandes agglomérations, littoraux urbanisés), les autres territoires étant affectés d'un déficit naturel cessant d'être compensé par l'attractivité.

La limite concrète de la réalisation de ce scénario réside dans l'acceptabilité par la population des normes et des choix politiques qui lui sont associés. De façon plus générale, ce scénario pourrait ne pas s'avérer soutenable du fait d'une centralisation, d'une concentration et d'une hiérarchisation trop prononcée :

- en limitant trop les marges d'autonomie des personnes on pourrait favoriser les comportements de fuite d'un univers trop contraint (toxicomanies...),
- réduire l'autonomie pourrait engendrer un désinvestissement de l'activité professionnelle et empêcher ainsi les créativité de s'épanouir et de participer au renouveau des spécialisations productives,
- une relative contre-performance des quelques hyper-inclus en termes d'innovation ou de choix d'investissement pourrait se traduire par d'importantes difficultés économiques,
- fondé sur des mécanismes de redistribution nationaux, l'équilibre d'une telle société dépend en grande partie de la performance de ses spécialisations productives,

- en cas de crise économique, la restriction quasi-totale de l'utilisation de l'espace et des transports à quelques hyper-inclus pourrait conduire à une écolo-dictature, avec une augmentation d'inégalités intra-générationnelles déjà élevées,
- le recours à des réseaux très structurés de transports collectifs et l'accroissement de la concentration des populations pourraient augmenter la vulnérabilité d'une telle société face aux actions terroristes et favoriser les orientations sécuritaires conduisant aussi vers une écolo-dictature.

Scénario 3 : le « Jardin d'Eden » (S3)

Dans le cadre d'une politique de développement et d'aménagement organisée autour de la valorisation des sites et de l'espace naturel seront développées l'attractivité des zones rurales et littorales de l'Aquitaine. En attirant de tout le reste de l'Europe une population aux âges de sortie d'activité dotée de revenus moyens à élevés, l'Aquitaine pourrait développer de nombreuses activités de services et conserver, voire faire venir, des populations plus jeunes. Le maintien de l'attractivité de l'Aquitaine implique l'adoption de normes environnementales strictes de préservation des sites naturels, susceptibles d'entraver la poursuite d'activités agricoles intensives, ou l'existence d'une importante production industrielle. En revanche, ce scénario sous-tend une agriculture basée sur les appellations et les labels de qualité. Ce scénario dans lequel l'économie résidentielle et présente est prioritaire sur l'économie productive, pourrait correspondre à une logique européenne de répartition des spécialisations économiques relayée par des politiques régionales articulées à l'échelle des agglomérations et des pays. Sur le plan énergétique, ce scénario correspond à un relatif statu quo avec une émergence progressive de l'usage des énergies renouvelables. Ce quasi-renoncement de l'Aquitaine à promouvoir une économie productive nécessite, pour être soutenable, le maintien d'une solidarité nationale et européenne importante, via les revenus de transfert des retraités et via des financements infra-structurels. Sur le plan démographique, il se traduirait par une moindre attractivité des grandes agglomérations de la région, notamment leurs banlieues et couronnes périurbaines, les augmentations de population affectant principalement le littoral et l'espace rural. En termes de population résidente, la croissance ne serait cependant pas à la mesure de l'attractivité, une partie de cette attractivité se traduisant par des résidences multiples pour les populations les plus aisées et l'âge relativement avancé des nouveaux arrivants nécessitant un renouvellement plus rapide.

Sur le plan migratoire ce scénario se caractérise par :

- une relative stabilité de l'immigration étrangère, l'augmentation des besoins en personnel dans les services étant compensée par la quasi-disparition des besoins dans une grande partie de l'économie productive et par une moindre immigration d'étudiants du fait de la substitution des formations niveau bac+5 en formations niveau bac+3,
- un peu moins de départs de jeunes bacheliers ruraux vers Bordeaux, si les services demandent des compétences plus générales correspondant à un niveau plus qu'à un métier ce qui tendrait à favoriser un accès massif et indifférencié aux premiers cycles universitaires, la relative brièveté des formations nécessaires permet une certaine décentralisation de l'offre au sein de la région,
- davantage de départs de jeunes diplômés aquitains vers l'Île-de-France et l'étranger, par une trop faible diversité de l'offre régionale d'emplois qualifiés, le vieillissement de la population et les départs en retraite apportant plus de quantité que de qualité,
- moins d'arrivées de familles provenant des autres régions métropolitaines dans les grandes agglomérations, et les zones rurales les plus proches des villes,
- beaucoup plus d'arrivées, sur le littoral et dans les zones rurales, de personnes aux âges de fin d'activité provenant des autres régions métropolitaines – notamment l'Île-de-France – et des autres pays européens,
- moins d'installations de familles dans la périphérie lointaine des villes.

Dans ce scénario, la solidarité nationale et européenne permettent de maintenir, y compris dans les régions françaises les plus âgées, un système de protection sociale performant, clé d'une augmentation de la survie, notamment aux grands âges. Sur le plan de la politique familiale, les

logiques d'harmonisation européennes pourrait mettre fin à l'exception française en matière de soutien aux projets parentaux. Sans que cela n'amène la France au niveau des pays les moins féconds d'Europe et que cela ne diminue la proportion de femmes ayant au moins un enfant cela pourrait réduire le nombre d'enfant par mère. Les composantes démographiques naturelles (fécondité, mortalité), de ce scénario sont donc :

- une exception française de fécondité beaucoup moins marquée (une proportion de femmes sans enfants aussi faible qu'auparavant mais un nombre d'enfants par mère proche de la moyenne européenne), et une convergence progressive vers un indicateur conjoncturel de fécondité d'environ 1,7 enfant par femme (à partir de 2012),
- un léger ralentissement des gains d'espérance de vie (+4,3 ans en 30 ans soit $e_0 = 84,4$ ans en 2035).

Ce scénario correspond à un accroissement de population limité aux zones rurales et littorales.

La limite concrète de la réalisation de ce scénario réside dans la dépendance dans laquelle il place la région vis-à-vis du reste de la France et de l'Europe. De façon plus générale, ce scénario pourrait ne pas s'avérer soutenable du fait d'une dépendance trop prononcée :

- à la solidarité nationale et européenne et donc à la compétitivité et la prospérité de quelques régions d'Europe,
- à l'acceptation des fortes inégalités inter-générationnelles par des jeunes générations d'Aquitains vivant de professions de services moyennement ou faiblement rémunérées,
- au maintien d'une protection sociale performante avec des retraites suffisamment élevées pour qu'une nouvelle accession à la propriété soit possible aux âges de sortie d'activité, notamment dans des territoires convoités comme le littoral aquitain,
- au maintien d'une attractivité régionale importante, ce qui passe par la préservation des sites, une bonne qualité de vie, celle-ci pouvant cependant être amoindrie par un réchauffement climatique trop rapide ou par une saturation des espaces littoraux et des équipements,
- à la disponibilité énergétique, une restriction de la mobilité des populations, multi-résidentes notamment, serait de nature à réduire l'attractivité régionale, cette réduction serait cependant moins forte que ce qui, dans un même contexte énergétique, serait observé dans le scénario S1, les mobilités alternantes des périurbains avec les banlieues ou les villes centres étant beaucoup plus gourmandes en énergie que les mobilités locales des ruraux.

2. Un scénario de crise (S4)

Chacun des 3 scénarios sera envisagé dans une optique « optimiste » de soutenabilité. Pour plausible qu'elle soit, cette soutenabilité des 3 scénarios de base n'est en rien une certitude. Au-delà de la réflexion sur les conditions de soutenabilité consubstantielle à chaque scénario, on peut proposer des chemins risquant d'être empruntés si elles n'étaient pas satisfaites. La diversité des parcours possibles empêche néanmoins de redéfinir un sous-scénario spécifique pour chaque situation d'insoutenabilité d'un des 3 scénarios. Réciproquement, concentrer toutes les formes d'insoutenabilité des 3 scénarios en une sorte de scénario « repoussoir » n'a pas forcément une grande cohérence logique (certaines formes d'insoutenabilité étant faiblement compatibles) et encore moins un caractère informatif. On pourrait ainsi parachever ce scénario « repoussoir » en y introduisant un conflit nucléaire, bactériologique et chimique mondial, une nouvelle pandémie, toutes choses plausibles et capitales pour une prospective des stratégies de défense et/ou de santé publique, mais peu efficaces pour une prospective orientée vers les questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Si la survenue de catastrophes historiques et naturelles doit être imaginée pour être prévenue par les instances qui en ont la charge, il est assez peu pertinent de les intégrer à une réflexion orientée vers des champs de l'action publique n'ayant quasiment aucun pouvoir en la matière.

En revanche, définir un scénario d'insoutenabilité d'un des 3 scénarios principaux permet d'illustrer la grande sensibilité des tendances démographiques à des changements de comportement migratoire liés au contexte environnemental et/ou énergétique. On aboutit ainsi à une mesure de la rapidité des

changements à opérer en termes d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Les scénarios 2 et 3 ayant des conditions de soutenabilité de nature plus culturelle ou politique (l'acceptabilité – S2 –, la tolérance aux inégalités – intra-générationnelles S2, inter-générationnelles S3 –, la solidarité nationale – S2 – ou européenne – S3 –), c'est davantage la soutenabilité du scénario S1 qui entre en résonance avec les préoccupations urbanistiques, S2 et dans une moindre mesure S3 étant relativement organisés sur ce plan.

Ce scénario (S4) décrit ainsi une concurrence territoriale qui tournerait mal à la fin des années 2010, du fait d'une crise énergétique majeure. Elle se traduirait par des populations des espaces périphériques pouvant très difficilement accéder à leur lieu d'activité voire d'approvisionnement. On assisterait alors à une augmentation des départs de jeunes adultes vers les banlieues les plus denses et le centre de l'agglomération, les populations plus âgées propriétaires de logements devenus difficilement vendables se trouvant « prisonnières » de leur territoire. Pour ces populations, on observerait une réorganisation de la vie périurbaine autour de bourgs ruraux revitalisés par force. En ville, les formes de consommation et d'approvisionnement se transformeraient avec un probable recentrage sur de grands quartiers. L'attractivité de l'Aquitaine pour les autres régions métropolitaines et les installations de familles urbaines en périphérie très lointaine disparaîtraient pratiquement du fait d'une utilisation très restreinte de l'espace. Sur le plan de l'habitat, on aboutirait à un manque de logements de taille suffisante en ville avec un excédent de logements faiblement utilisables dans les périphéries lointaines.

Une telle situation aurait aussi des conséquences sur la vie familiale avec une plus grande dispersion de leurs membres (du moins en coûts de rencontre) et surtout un choc dans les modes de vie. Contrairement à la période de reconstruction d'après-guerre qui a vu coexister baby-boom, difficultés d'approvisionnement et crise du logement, dans un contexte idéologique et culturel de foi en l'avenir, le caractère brutal de la crise et le changement culturel opéré depuis serait susceptible de conduire à des comportements féconds inverses. Étant dans une société malthusienne (bien que moins fortement que les autres pays européens), on pourrait observer une forte baisse de la fécondité (diminution jusqu'à 1 enfant par femme en 2030) liée au caractère brutal et profond de la crise de l'habitat et de l'appauvrissement de la population. Sur le plan de la mortalité, il est probable que l'appauvrissement général de la société accroîtrait les inégalités d'accès aux soins et réduirait donc les gains d'espérance de vie ($e_0 = 82,2$ ans en 2035).

3. Les deux hypothèses de continuité

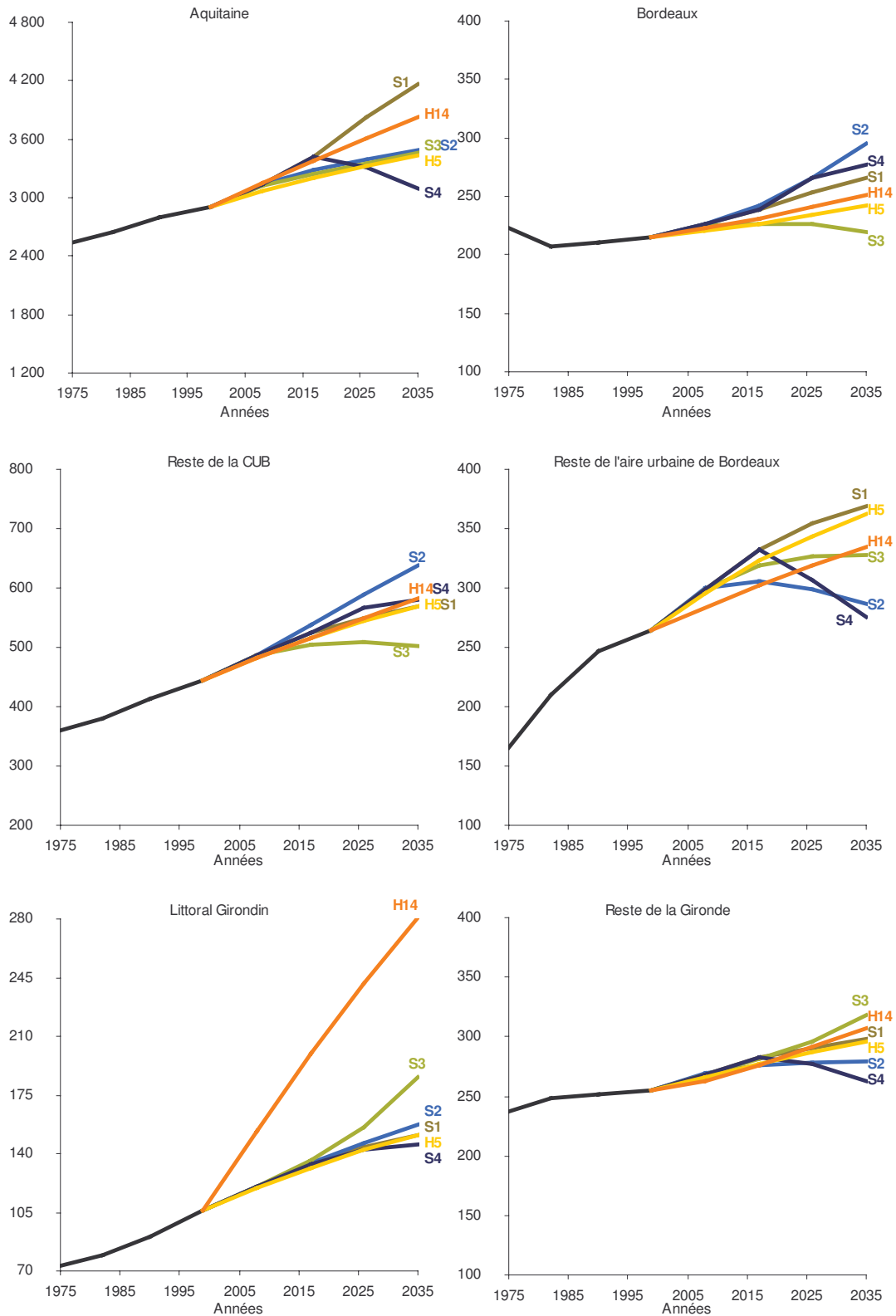
Au delà des 4 premiers scénarios, sont intégrées à cette analyse des hypothèses de maintien des comportements migratoires.

La première (H5) reconduit jusqu'en 2035 la mobilité résidentielle observée entre 1990 et 1999, la fécondité restant à son niveau de 2005 et les gains d'espérance de vie connaissant un léger ralentissement ($e_0 = 84,4$ ans en 2035).

La seconde (H14) reconduit jusqu'en 2035 la mobilité résidentielle observée entre 1999 et 2004, la fécondité augmentant au rythme des dernières années pour atteindre 2,1 enfants par femme et les gains d'espérance de vie connaissant un léger ralentissement ($e_0 = 84,4$ ans en 2035).

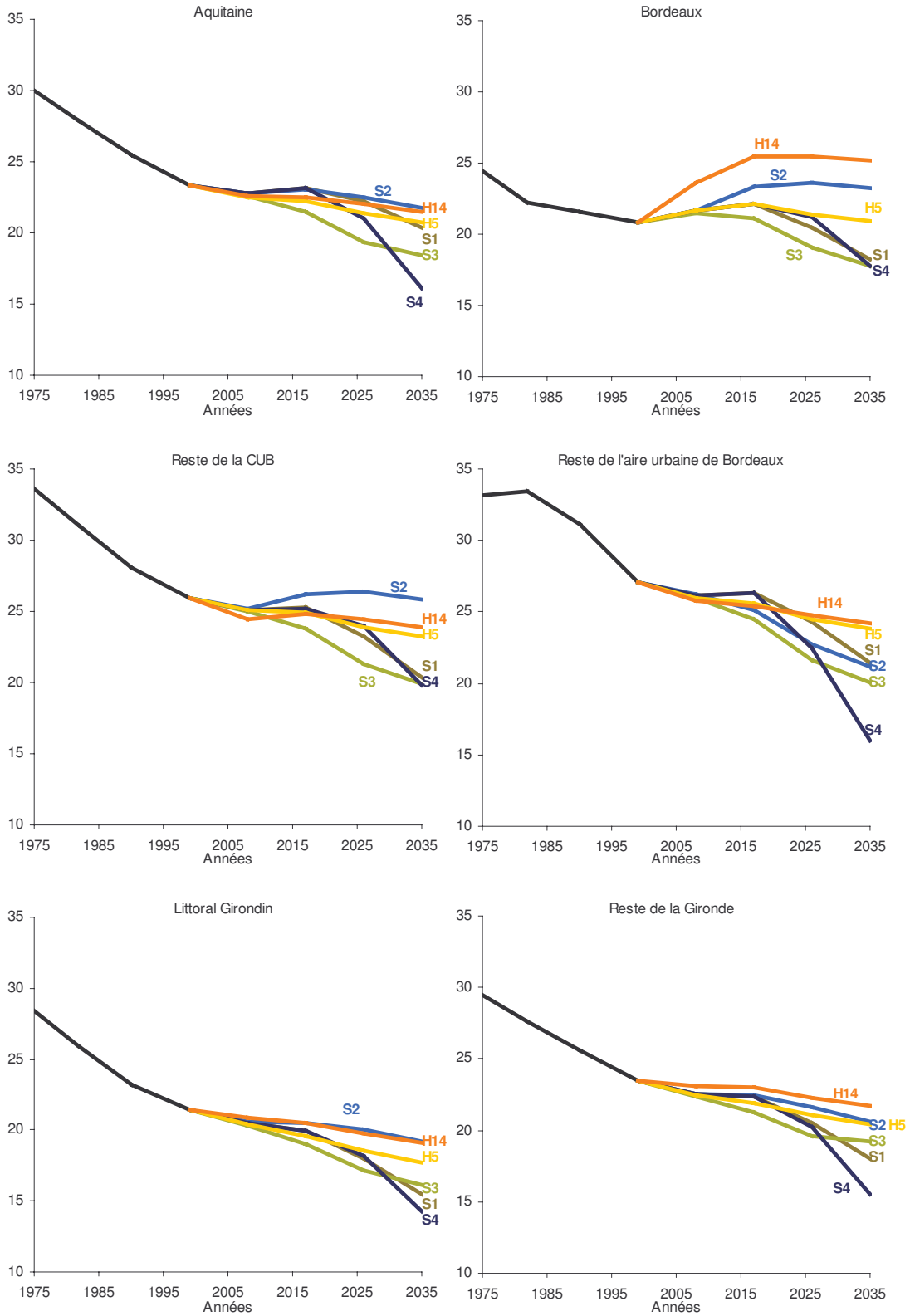
Si H14 semble plus intéressante à utiliser parce que plus actuelle, le caractère provisoire des données du recensement rénové de population rend les perspectives obtenues plus incertaines. Ainsi, si les communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004 sont tirées pour être représentatives à l'échelle de l'Aquitaine, elles ne le sont pas pour être représentatives à l'échelle des types d'espace girondins. C'est ce qui explique la distorsion observée pour le littoral girondin pour H14 (doublement de la population entre 2005 et 2035, dans une population très vieillissante à solde naturel appelé très vite à se devenir négatif), avec un vieillissement probablement minoré. Ce problème de représentativité des petites communes pour tout échelon infra-régional est très probablement aussi à l'origine de la croissance trop faible du reste de l'aire urbaine de Bordeaux déduite entre 2005 et 2035, selon H14. Par ailleurs, la non-simultanéité de la collecte peut engendrer des doubles comptes d'adolescents internes au lycée ou en garde partagée qui se traduisent à Bordeaux, pour H14, par une croissance à venir très excessive de la proportion de 0-19 ans, et donc par un vieillissement minoré.

Evolution de la population totale (en milliers) 1975-1999 (observations) et 1999-2035 (simulations) selon les scénarios



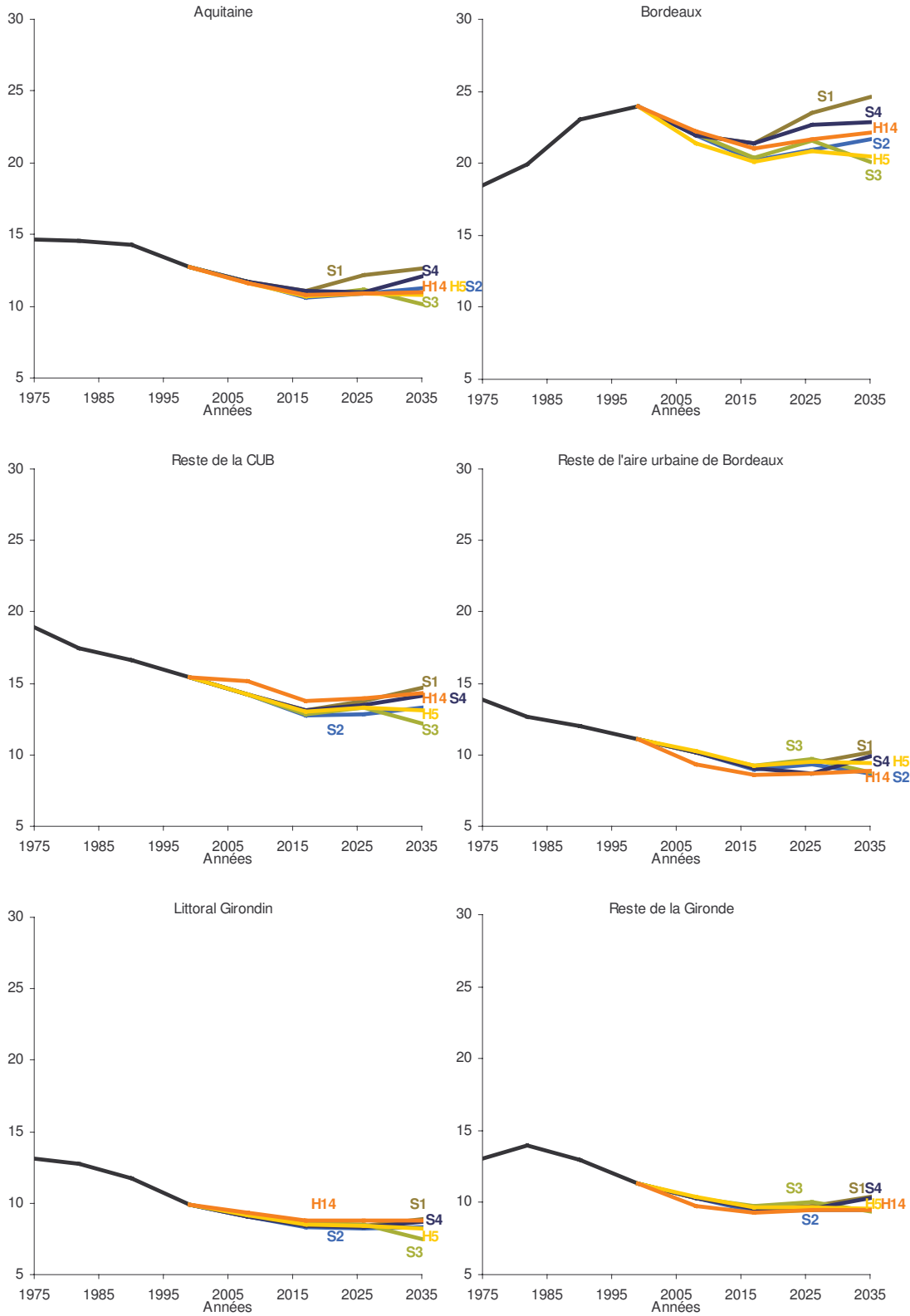
Source : Recensements 1975, 1982, 1990, 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE ; tendances 2004 tirées la 1^{ère} vague du recensement rénové de population. Simulations 1999-2035 par la méthode des projections liées, conception et traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

Evolution de la proportion de 0-19 ans (en %) 1975-1999 (observations) et 1999-2035 (simulations) selon les scénarios



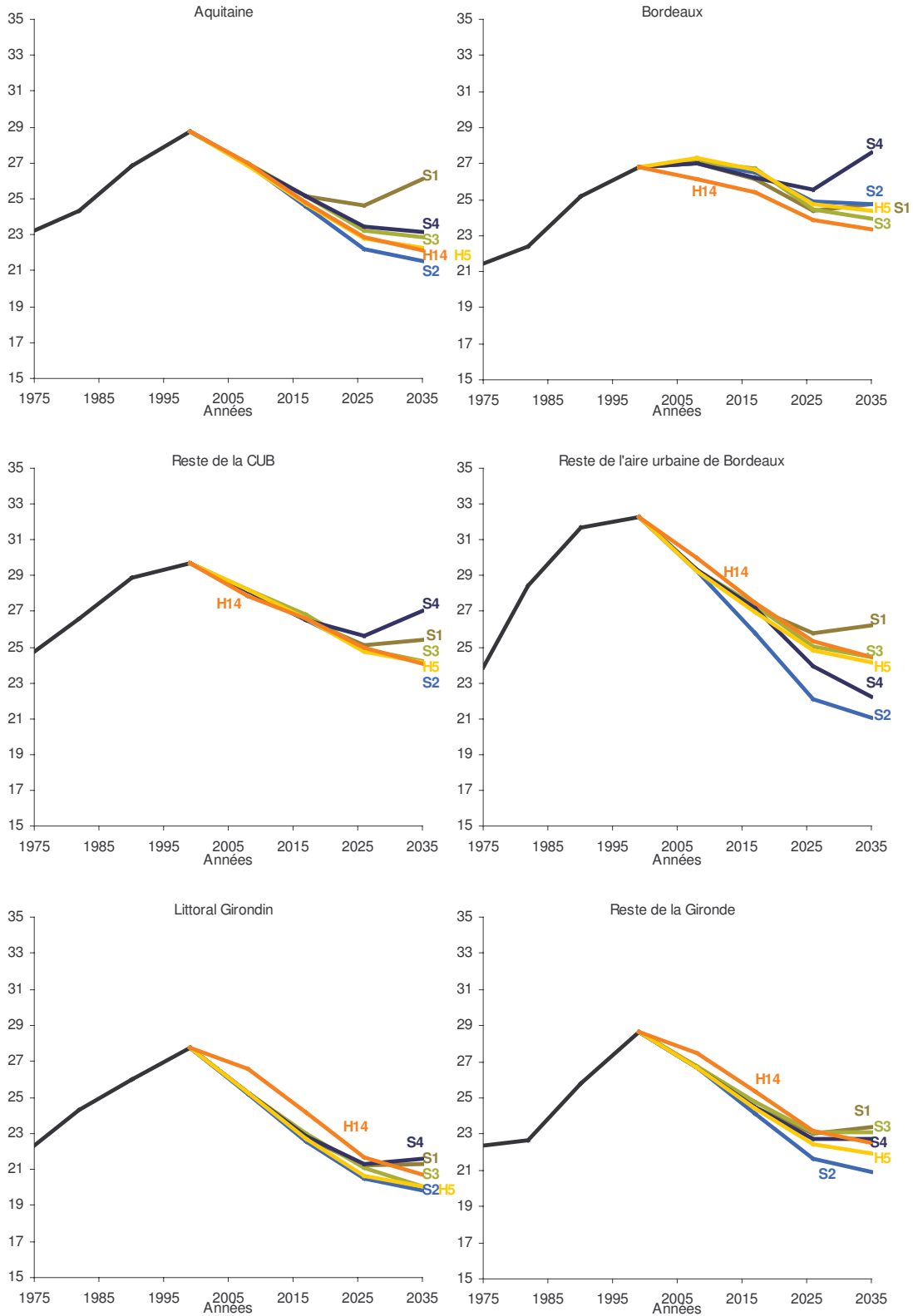
Source : Recensements 1975, 1982, 1990, 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE ; tendances 2004 tirées la 1^{ère} vague du recensement rénové de population. Simulations 1999-2035 par la méthode des projections liées, conception et traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

Evolution de la proportion de 20-29 ans (en %) 1975-1999 (observations) et 1999-2035 (simulations) selon les scénarios



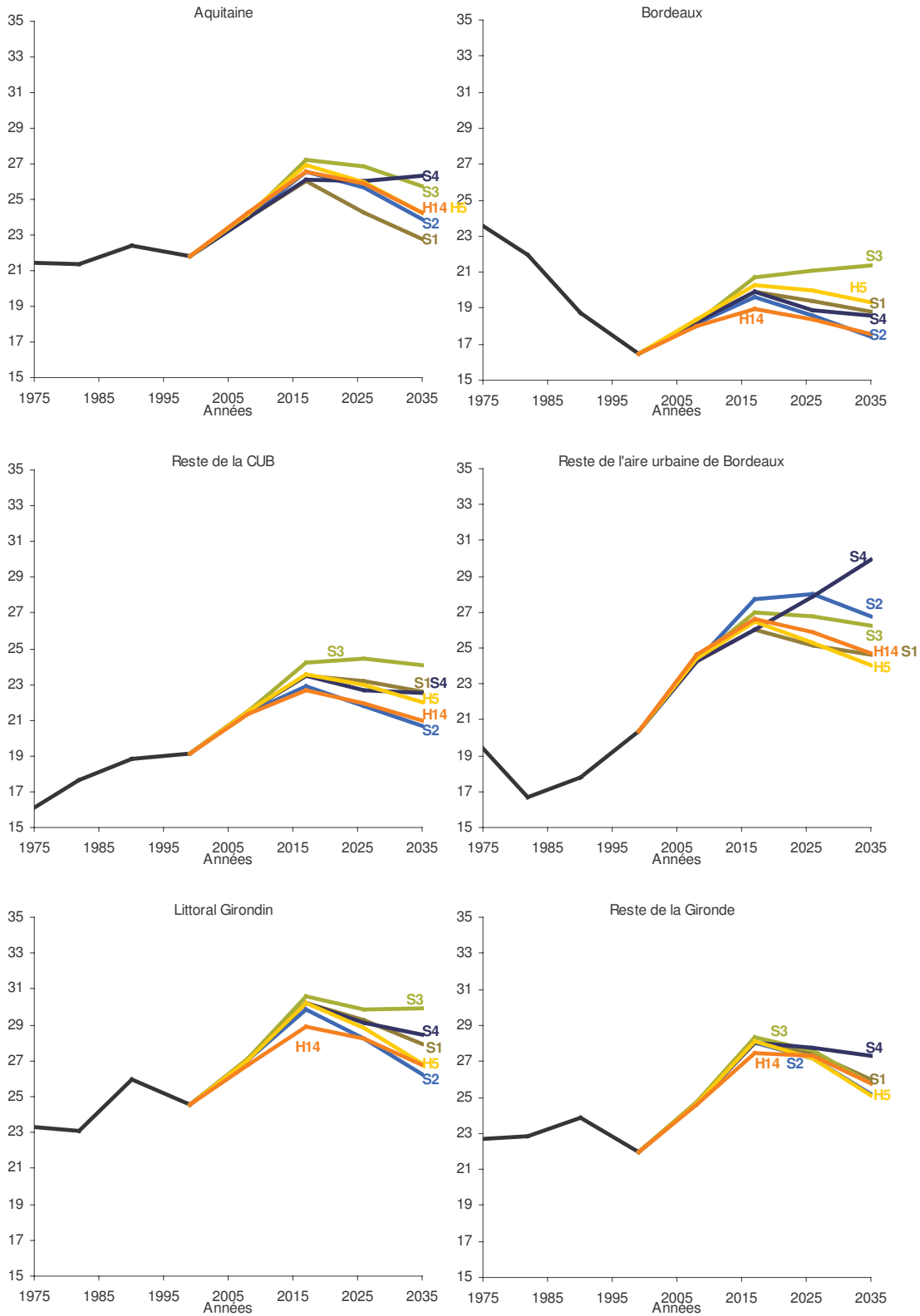
Source : Recensements 1975, 1982, 1990, 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE ; tendances 2004 tirées la 1^{ère} vague du recensement rénové de population. Simulations 1999-2035 par la méthode des projections liées, conception et traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

Evolution de la proportion de 30-49 ans (en %) 1975-1999 (observations) et 1999-2035 (simulations) selon les scénarios



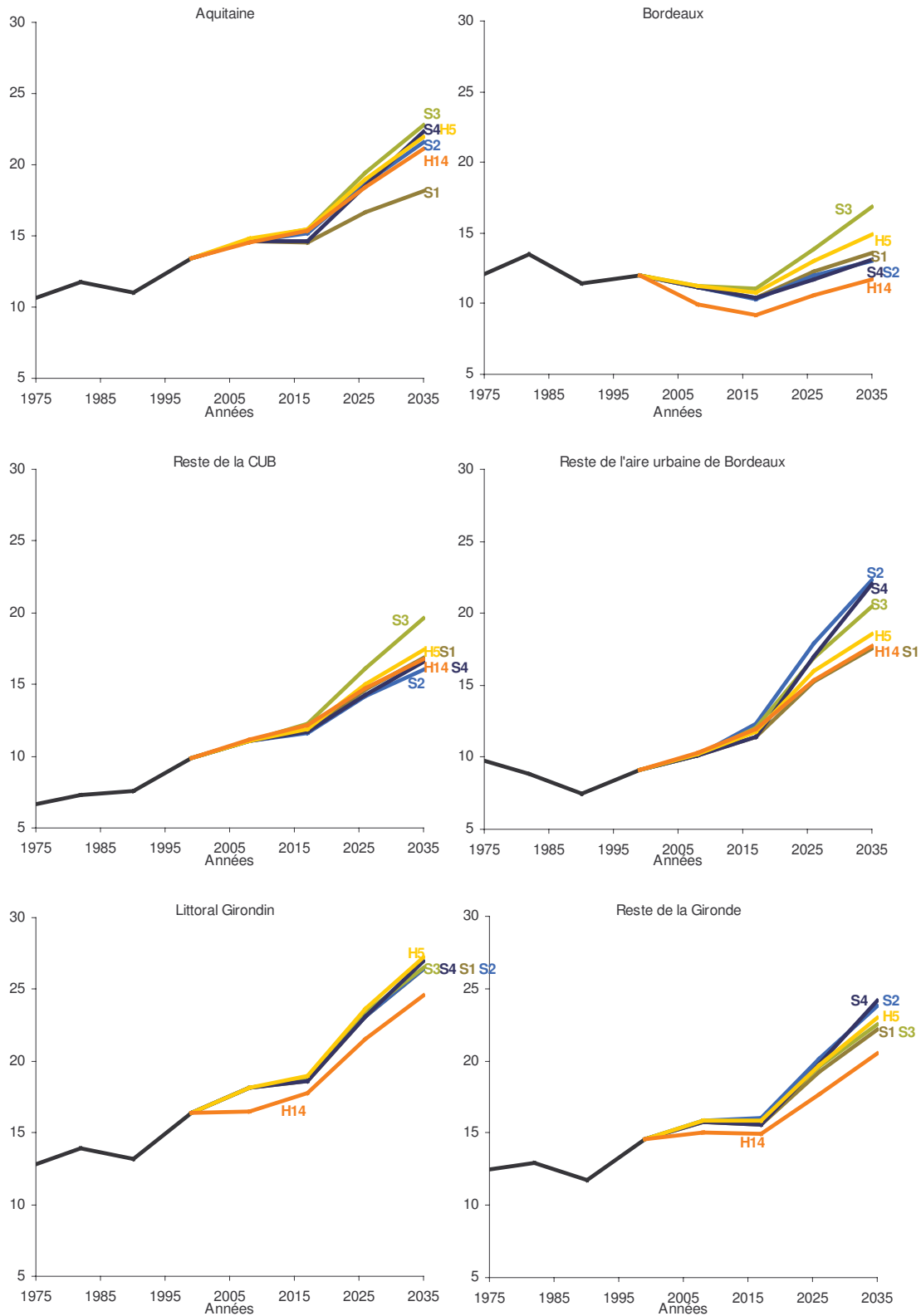
Source : Recensements 1975, 1982, 1990, 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE ; tendances 2004 tirées la 1^{ère} vague du recensement rénové de population. Simulations 1999-2035 par la méthode des projections liées, conception et traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

Evolution de la proportion de 50-69 ans (en %) 1975-1999 (observations) et 1999-2035 (simulations) selon les scénarios



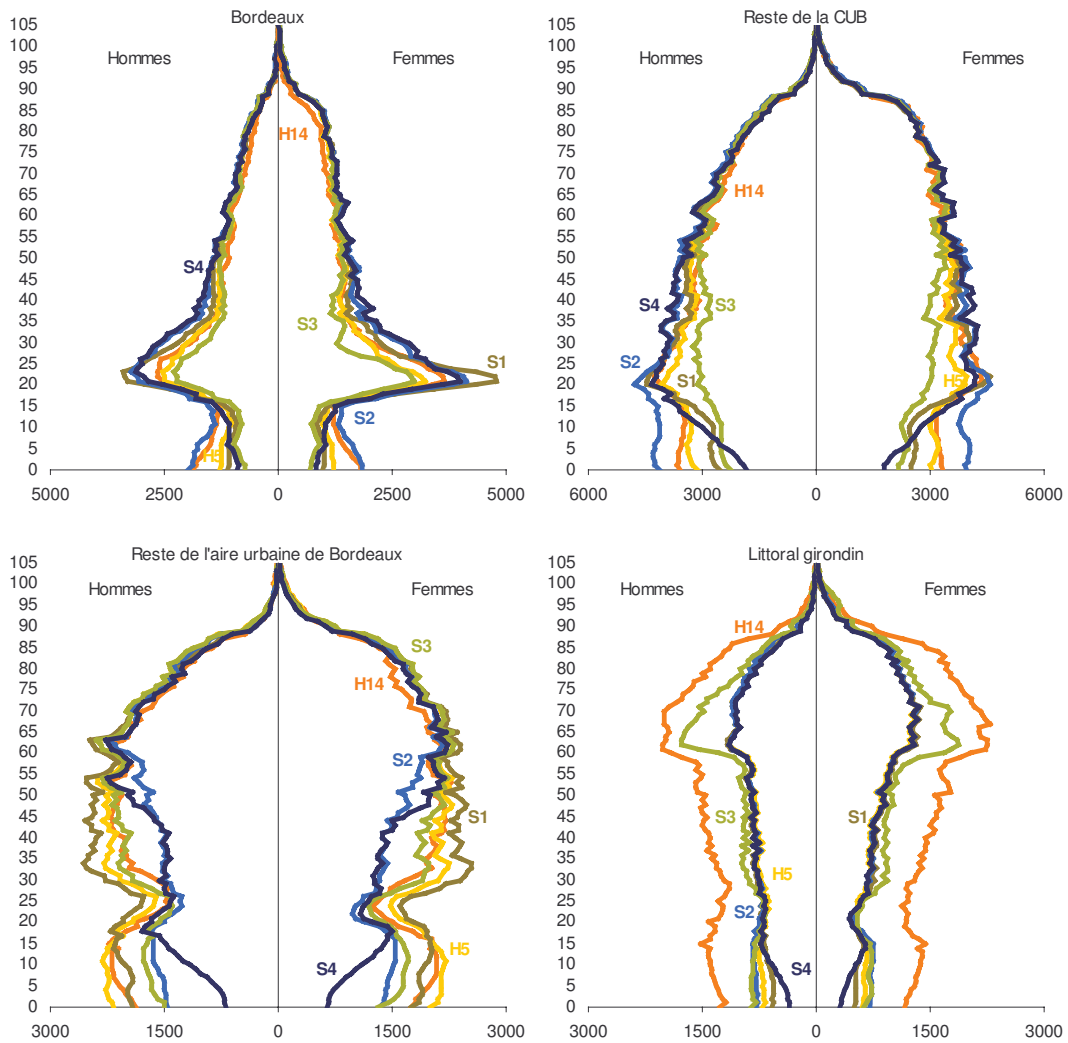
Source : Recensements 1975, 1982, 1990, 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE ; tendances 2004 tirées la 1^{re} vague du recensement rénové de population. Simulations 1999-2035 par la méthode des projections liées, conception et traitement : Ch Bergouignan, IEDJUB.

Evolution de la proportion de 70 ans et + (en %) 1975-1999 (observations) et 1999-2035 (simulations) selon les scénarios



Source : Recensements 1975, 1982, 1990, 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE ; tendances 2004 tirées la 1^{ère} vague du recensement rénové de population. Simulations 1999-2035 par la méthode des projections liées, conception et traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

Répartition par sexe et âge de la population en 2035 (effectifs), selon les territoires et les scénarios.



Source : Recensements 1975, 1982, 1990, 1999, Fichier SAPHIR, élaboré par B Aubry, INSEE ; tendances 2004 tirées la 1^{ère} vague du recensement rénové de population. Simulations 1999-2035 par la méthode des projections liées, conception et traitement : Ch Bergouignan, IEDUB.

4. Les populations girondines en 2035

4.1. Une ségrégation démographique modifiée à la marge

Comme on l'a montré précédemment, la spécificité des comportements migratoires selon l'âge est telle que la sensibilité des compositions par âge des différents territoires aux différents scénarios est relativement modeste. C'est notamment le cas du poids des 70 ans et plus, qui à partir de 2015, devrait augmenter dans tous les espaces girondins, tout en maintenant une hiérarchie à peu près stable avec un poids des 70 ans et plus d'autant plus faible que l'on s'approche du centre de l'agglomération bordelaise et culminant sur le littoral et dans les parties rurales du département. Selon un paradoxe qui n'est qu'apparent, le scénario « Jardin d'Eden » (S3), se traduit par un vieillissement plus rapide des parties les plus urbanisées du département. En effet, dans ce scénario, la réduction accélérée du poids de l'économie productive engendre un plus fort départ de jeunes adultes de la région.

Dans le même ordre d'idées, mais de façon moins nette, l'évolution future du poids des moins de 20 ans dépend beaucoup plus des hypothèses de fécondité que de la composante migratoire des scénarios proposés. Au-delà de la peu vraisemblable évolution du poids des moins de 20 ans à Bordeaux sous H14, sans doute liée à des problèmes de collecte, il n'y a qu'un urbanisme recentré de façon très directive (S2) qui semble en mesure de donner aux villes-centres un rôle important dans l'habitat familial.

Concernant les jeunes adultes, la prépondérance de Bordeaux ne pourrait que très difficilement être entamée (au moins 20% de 20-29 ans en 2035), même avec une réduction non négligeable (S2, S3) des arrivées d'étudiants. La recherche de compétitivité favorisant la mobilité des populations, c'est sous S1 que la proportion de 20-29 ans serait la plus forte à Bordeaux (près du quart de la population). Les territoires périphériques et ruraux devraient ainsi conserver une faible proportion de jeunes adultes (environ 10% de 20-29 ans en 2035), renforcée par le vieillissement global de la population de l'hexagone. Sans grande nouveauté, la présence des jeunes adultes dans la partie extra-bordelaise de la CUB devrait présenter un niveau intermédiaire (environ 15% de 20-29 ans dans la population).

Au-delà de la baisse, dans tous les territoires et dans tous les scénarios, du poids des 30-49 ans, en raison de la sortie des baby-boomers de ces âges et de l'entrée dans ces âges des petites générations 1983 à 1996, on peut faire un double constat. Les adultes arrivant en Aquitaine ou s'installant à la périphérie des grandes agglomérations étant dans les deux cas des trentenaires, il n'y a rien d'étonnant à ce que le scénario de concurrence territoriale (S1), caractérisé par un développement de ces formes de mobilité, se traduise par les poids les plus élevés de 30-49 ans dans la région et notamment à la périphérie des villes. A l'inverse, ce sont les scénarios où les installations de familles loin des zones urbaines denses sont les plus restreintes (S2 et S4) qui conduisent au plus faible poids de 30-49 ans dans l'espace périurbain et dans les marges rurales de l'aire urbaine de Bordeaux, territoires traditionnels de leur concentration.

Orientée à la hausse dans tous les territoires jusque vers 2020 puis à la baisse ensuite, en raison de la traversée de ces âges par les baby-boomers, la proportion de 50-69 ans varie en fonction du niveau des migrations des populations de ces âges (niveau élevé suite à des flux massifs d'arrivées dans le littoral sous S3) ou du niveau des migrations de populations d'autres âges (départs de familles et moindres arrivées de jeunes adultes pour la CUB sous S3, départs de jeunes adultes et moins d'arrivées de familles pour le reste de l'aire urbaine bordelaise sous S2 mais surtout sous S4).

Au-delà du fait que tous les territoires vont plus ou moins vieillir, les différents scénarios ne semblent guère en mesure de transformer radicalement la ségrégation démographique (concentration des âges dans les différents territoires). On peut cependant noter quelques inflexions spécifiques.

Par une intensité accrue des flux migratoires déjà dominants, le scénario S1 (concurrence territoriale) accentue la ségrégation démographique actuelle et celle attendue en cas de maintien des tendances migratoires (H5 et H14). S1 conduirait ainsi à une sur-représentation :

- des très jeunes adultes à Bordeaux,
- des jeunes adultes et des familles en début de constitution dans le reste de la CUB,

- des familles en fin de constitution dans le reste de l'aire urbaine de Bordeaux et, dans une moindre mesure, dans les parties rurales de la Gironde,
- des populations âgées sur le littoral et, dans une moindre mesure, dans les parties rurales de la Gironde.

Par un accueil plus important de populations aux âges de sortie d'activité, le scénario S3 (« Jardin d'Eden ») n'infléchit que très modérément cette forme de concentration territoriale des âges. La différence essentielle avec le résultat du maintien des comportements migratoires récents (H5 et H14) est l'accentuation de la sur-représentation des populations âgées sur le littoral girondin et une moindre sur-représentation des jeunes adultes et des familles en début de constitution dans la CUB.

Par une restriction des flux d'installation des familles à la périphérie des grandes agglomérations, le scénario S2 (développement sélectif) engendre une ségrégation démographique quasi-binaire, avec une sur-représentation :

- des très jeunes adultes, des jeunes adultes et des familles en début de constitution à Bordeaux,
- des jeunes adultes et des familles dans le reste de la CUB,
- des populations âgées dans le reste du département, par la subsistance d'une légère sur-représentation des familles en fin de constitution. Le reste de l'aire urbaine de Bordeaux serait sur ce plan moins caractérisé que les parties rurales et littorales du département.

Le scénario S4 (scénario d'insoutenabilité de la concurrence territoriale) conduit à un profil assez comparable de ségrégation démographique, la différence majeure résidant dans la moindre fréquence des familles et donc des enfants.

4.2. Des variations des densités sensibles aux scénarios

L'écart entre le scénario conduisant à la plus forte croissance démographique régionale (S1, avec 4,2 millions d'Aquitains en 2035, soit +1,2 millions depuis 2005) et celui donnant l'effectif le plus faible (S4, avec 3,1 millions d'Aquitains en 2035, soit +0,1 millions depuis 2005), représente 1,1 millions d'habitants soit plus tiers de la population de 2005. Entre ces 2 valeurs extrêmes, on aurait une Aquitaine de 3,8 millions d'habitants en 2035 (+0,8 millions depuis 2005) avec un maintien de la mobilité résidentielle des années 1999-2004, et une Aquitaine de 3,4 millions d'habitants (+0,4 millions en 30 ans) dans tous les autres cas (S2, S3 et H5).

Cette grande sensibilité aux scénarios des résultats en termes d'effectif total de population se retrouve de façon plus ou moins nette pour les différents territoires girondins.

Le scénario de concurrence territoriale (S1) conduit, via les arrivées massives de populations depuis les autres régions et l'étranger, à des augmentations de population assez importantes dans tous les territoires girondins. Cette croissance démographique importante s'observerait d'ailleurs pour toutes les régions de la façade atlantique (+0,8 millions d'habitants en Poitou-Charentes entre 2005 et 2035). C'est du point de vue des effectifs totaux de population, le scénario le plus proche des hypothèses de poursuite des tendances récentes qu'il tend à accentuer légèrement, l'augmentation des arrivées en Aquitaine compensant la baisse de la fécondité dont les conséquences sont surtout visibles à l'échelle nationale (-3 millions d'habitants pour S1 par rapport à H14).

Le scénario de développement sélectif (S2) se traduit, via les restrictions drastiques de l'usage de l'espace et le ralentissement des installations de familles en fin de constitution à la périphérie des grandes agglomérations par :

- une importante croissance de la population des zones urbaines les plus denses (CUB),
- une croissance modérée de la population dans les zones les plus urbanisées du littoral,
- une baisse progressive de la population de la périphérie de l'agglomération bordelaise à partir de 2008,
- une stabilisation de la population de l'espace rural girondin, les arrivées subsistantes compensant tout juste le déficit naturel.

Caractérisé par un recentrage subi de la population et par une profonde crise de société exigeant une modification urgente des modes de vie, le scénario S4 se différencie de S2 par son caractère à la fois plus tardif (fin des années 2010) et plus brutal, et par la baisse très rapide de la fécondité. Aussi, les populations obtenues suivent avec un retard de près de 10 ans des tendances assez analogues pour conduire à un niveau toujours inférieur en 2035. On observerait donc :

- une croissance de la population des zones urbaines les plus denses (CUB) avec un rythme un peu moins important que pour S2,
- une croissance très modérée de la population dans les zones les plus urbanisées du littoral tendant vers la stabilisation,
- une baisse rapide de la population de la périphérie de l'agglomération bordelaise à partir de 2017,
- une baisse de la population de l'espace rural girondin, modérée entre 2017 et 2026, plus rapide ensuite.

Le scénario « Jardin d'Eden » (S3) se caractérise par une croissance relativement rapide de la population des territoires hors de l'aire urbaine de Bordeaux. Cette croissance démographique repose sur un important renouvellement migratoire puisque ces zones ayant une population relativement âgée, elles sont affectées d'un déficit naturel plus ou moins prononcé. Dans l'aire urbaine de Bordeaux on constaterait :

- une stabilisation de la population de Bordeaux à partir de 2008 suivie d'une baisse modérée à partir de 2025,
- une stabilisation de la population de la banlieue à partir de 2017, et de celle de la couronne périurbaine à partir de 2026.

Scénario	Variation annuelle moyenne 1999-2035 de la population (en %) et population 2035 (en milliers)						
	France métrop.	Aquitaine	Gironde	CUB	Bordeaux	CUB hors Bordeaux	Gironde hors CUB
S1 concurrence territoriale	+0,35% 66 279	+1,00% 4 168	+0,70% 1 652	+0,66% 835	+0,60% 267	+0,69% 568	+0,74% 817
S2 développement sélectif	+0,50% 69 818	+0,51% 3 493	+0,71% 1 657	+0,97% 934	+0,89% 296	+1,01% 638	+0,40% 723
S3 Jardin d'Eden	+0,35% 66 155	+0,48% 3 454	+0,53% 1 554	+0,26% 722	+0,06% 219	+0,35% 503	+0,79% 832
S4 crise de soutenabilité de S1	+0,25% 63 807	+0,18% 3 099	+0,50% 1 540	+0,73% 856	+0,70% 277	+0,74% 579	+0,24% 684
H5 poursuite mobilité 1990-1999	+0,36% 66 472	+0,47% 3 433	+0,65% 1 620	+0,58% 811	+0,33% 242	+0,69% 569	+0,71% 809
H14 poursuite mobilité 1999-2004	+0,48% 69 471	+0,77% 3 832	+0,87% 1 758	+0,64% 834	+0,44% 252	+0,76% 582	+1,09% 924